Brockville, Ont.
Pte Théo Cazaubon,
C A B T C 44 Cap B
C-461.935 Hutte OTC

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. II, NUMÉRO 32 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 13 janvier 1944

Lettre d'Ottawa

SELON LE LEADER DE LA C.C.F., NOTRE PAYS AURA, VERS AVRIL, ENVIRON 100,000 SANS-TRAVAIL

Une déclaration du directeur associé du Service national sélectif semble appuyer les craintes de M. Coldwell.—M. King nomme M. le juge Thibaudeau-Rinfret au poste de juge en chef de la Cour suprême du Canada.—La C.C.F. ne précise rien à Régina.—Le Bloc populaire canadien prépare son congrès.

Ottawa.—Ceux qui ont vécu la période de 1930 à 1937 n'ont pas oublié et n'oublieront pas de si tôt ce que veut dire le chômage. Ce furent des années terribles. Par milliers, par centaines de mille, d'un bout à l'autre du pays, des pères de famille, des jeunes gens, des jeunes filles cherchaient en vain du travail. Il n'y en avait pas assez pour loger, vêtir et nourrir toute notre population canadienne. Les gouvernements ne pouvaient pas toujours laisser mourir, geler, aller tout nu tout ce monde. Ils instituèrent les secours directs, cette maigre pitance avec laquelle ceux qui étaient forcés d'y recourir réussissaient à subsister.

A la veille du Jour de l'an, M. M.-J. Coldwell, leader de la C.C.F., évoquait le spectre du chômage. Parlant dans l'Ouest canadien, il prédisait que, vers le mois d'avril, il y aurait au Canada environ 100,000 personnes sans travail. Voilà des propos peu gais pour un commencement d'année.

Le leader de la C.C.F. se laissait-il aller à son imagination dans le but d'exploiter le mécontentement ouvrier ou exprimait-il simplement ce qu'il croyait être la vérité? Il existait une certaine appréhension dans le public. Il savait sans doute que la production de guerre dépasse maintenant les besoins des Nations Unies. D'après les principes économiques mis en vigueur ici, l'emploiement devra inévitablement en subir le contre-coup de cette diminution dans la production de guerre. Mais, d'autre part, le public n'ignorait pas que M. Coldwell, enflé par le succès de son parti, est naturellement porté à tout utiliser pour fins de propagande électorale. Où était la vérité?

Le directeur associé du Service national sélectif, M. D.-W. Foster, nous paraît donner raison à M. Coldwell. Il a prononcé, ces jours-ci, un discours devant l'Association des restaurants canadiens. Or, voici ce qu'il a dit:

Nous avons résolu un grand nombre de problèmes de ressources humaines, mais nous serons appelés à en régler un plus grand nombre encore. A l'avenir, nous aurons cent mille pour des position, au lieu de positions pour cent mille hommes. Nombre de gens disent que chômage peut arriver encore. Nous aurons un grand nombre de congédiements d'ici le mois de juin."

Pour être juste envers le Service national sélectif, il est entendu que celui-ci va faire tout son possible pour placer le plus rapidement possible tous ceux qui seront congédiés. Il reste, cependant, à savoir ce que donnera la politique du gouvernement.

Qu'on retienne bien les derniers mots des paroles de M. Foster, rapportées plus haut: **Nombre de gens disent que nous ne pouvons pas laisser le chômage survenir de nouveau, mais le chômage peut arriver encore. Nous aurons un grand nombre de congédiements d'ici le mois de juin.**

Voilà un langage bien différent de celui que M. C.-D. Howe, ministre des Approvisionnements et Munitions, tenait aux Canadiens à son retour d'Angleterre, il y a quelques semaines. M. Howe prononça une couple de discours. La transformation de l'économie de guerre en économie de paix était pour lui jeu d'enfant à côté de la transformation de l'économie de paix en économie de guerre. De l'après-guerre, il nous brossait un tableau, dans lequel tous les Canadiens étaient à l'ouvrage. Le ministre des Munitions et Approvisionnements oubliait que le plus difficile n'est pas d'organiser la production industrielle, mais de lui trouver des débouchés. En temps de guerre, les marchés sont tout prêts. Il n'y a pas à les chercher. Il n'en est pas ainsi en temps de paix. La concurrence devient excessivement rude. Après le présent conflit, elle sera d'autant plus dure qu'un certain nombre de pays se sont énormément industrialisés pendant cette guerre. Déjà la diminution des besoins des Nations Unies va ralentir la production canadienne et amener des congédiements dans nos industries. Qu'est-ce que ce sera lorsque la guerre sera terminée?

En regardant la manière d'agir de nos administrateurs, nous avons toutes les raisons de croire que le chômage commence à nous revenir. Il va poindre les oreilles au cours des prochains mois.

LE JUGE EN CHEF DE LA COUR SUPREME

Le premier ministre King a annoncé que M. le juge Thibaudeau-Rinfret devient juge en chef de la Cour suprême du Canada en remplacement de sir Lyman Duff. Ce dernier a pris sa retraite ces jours-ci. Contrairement à son habitude, le premier ministre a procédé rapidement au choix du successeur de sir Lyman.

Cette nouvelle a causé beaucoup de joie parmi les Canadiens français. M. King tâchera de retirer tous les avantages qu'il pourra de cette nomination. Mais il ne pouvait pas en faire d'autre sans se montrer suprêmement injuste envers M. le juge Thibaudeau-Rinfret et les Canadiens français.

Le poste de juge en chef de la Cour suprême revenait, en effet, à M. le juge Thibaudeau-Rinfret. Voilà vingt ans qu'il siège à la Cour suprême du Canada. Il est une de nos plus grandes autorités légales. Il jouit de la confiance de la magistrature et du barreau. Il était le juge le plus ancien, après sir Lyman, à la Cour suprême.

On avait parlé de la nomination possible du colonel Ralston, ministre de la Défense nationale, à la succession de sir Lyman. Le colonel Ralston possédait des partisans. Mais M. King ne pouvait pas accepter le choix de M. Ralston. S'il l'eût fait, sa décision aurait été fort mal vue, non seulement par les Canadiens français, mais par les Anglo-Canadiens. Le poste de juge en chef de la Cour suprême du Canada ne doit pas être traité comme une récompense politique.

M. King vient de faire ce qu'il devait faire et rien de plus. Il ne faudra point juger de toute l'administration de M. King, simplement par la nomination de M. le juge Thibaudeau-Rinfret au poste de juge en chef à la Cour suprême du Canada. Cette nomination est une chose; la politique générale et l'administration de M. King, une autre.

LE CONGRES DE REGINA

Le C.C.F. a tenu son congrès de Régina. Il s'agissait d'étudier les moyens de résoudre les problèmes économiques, sociaux et constitutionnels du Canada. Les chefs fédéraux et provinciaux de la C.C.F. assistèrent.

Voici les principaux points que l'on a adoptés:

1.—La socialisation de l'industrie et des ressources naturelles ainsi que des services de santé.

2.—La construction de logements sur une haute échelle, un niveau de vie plus élevé pour les ouvriers et l'amélioration de l'enseignement.

La C.C.F. n'a pas précisé comment elle entend le partage des pouvoirs constitutionnels. C'est pourtant un point important. Elle n'a rien dit également du problème fondamental de la constitution canadienne qui ne sera jamais réglé tant qu'on n'accordera pas, en droit comme en fait, l'égalité de traitement aux deux groupes ethniques officiels dont le Canada se compose.

On a parlé à Régina de socialisation, mais on est resté dans le vague. Voilà ce qui sera de nature à entretenir, chez les Canadiens français, une défiance profonde à l'égard de la C.C.F.

Les chefs de la C.C.F. ont parlé de socialisation, mais ils se sont montrés prudents. Il est clair que

(Suite à la dernière page)

Accident de chemin de fer

Vingt voyageurs sur le train du Sault du Pacifique Canadien ont subi des contusions et de légères coupures. Les blessures furent causées durant une collision entre le train voyageur no 27 du Pacifique Canadien, qui se rendait dans l'ouest et un convoi de marchandises, no 96 se dirigeant vers l'est. La collision a eu lieu un mille à l'est de Sprague, qui est à environ 90 milles à l'ouest de Sudbury. On aisse entendre que le convoi de marchandises devait prendre la voie d'évitement à Sprague, pour laisser passer le train voyageur. Les médecins et infirmières furent amenés à l'endroit de l'accident par automobile, venant d'Espanola, Blind River et Thessalon.

Les ouvriers de Nobel

Contrairement aux rapports du quartier général du service sélectif national à Toronto, il n'y aura pas d'affluence d'ouvriers de Nobel dans les usines de nickel dans le district de Sudbury. Cette déclaration a été faite par les autorités à Sudbury qui n'attendent pas plus de 200 ou 300 hommes venant de Nobel. Il fut annoncé à Toronto que probablement 800 hommes seraient renvoyés de Nobel et viendraient à l'industrie du Nickel. Entre 40 et 50 sont déjà arrivés, d'après un rapport. Les hommes arriveront environ 10 par jour. On est d'avis que plusieurs de ceux employés à Nobel désirent obtenir un emploi dans le sud-Ontario, pendant que les autres ne passeront pas l'examen médical pour les mines.

Mêmes revenus que l'an dernier

Le revenu du bureau de Sudbury du département du revenu national a montré peu de changement au mois de décembre comparé avec le même mois en 1942. C'est ce qu'à révélé les chiffres dévoilés par le percepteur A. H. Cooper. Le revenu au mois de décembre 1943 fut de $117,775 comparé avec $119,801 en décembre de l'année précédente. Il y a eu une baisse considérable le mois précédent toutefois. La baisse s'est chiffrée à $23,000. Ceci est attribué au fait que la grande partie de la marchandise de Noël arrivée durant le mois de novembre est arrivée avec les taxes payées d'avance. Le commerce de Noël était normal.

Ce terrain de jeux

Plus de 1,100 enfants se sont servis du parc de récréation ouvert au Collège du Sacré-Coeur durant l'été. L'échevin E.-A. Whissel a révélé la chose au conseil de la ville quand il a fait son rapport sur le projet. Il faisait son rapport comme président du comité des jeux. L'échevin a révélé qu'environ $1,500 furent dépensés pour le matériel seulement. La ville a contribué $200 pour l'entreprise, et l'échevin Whissell a conscillé que la ville donne un subside semblable durant cette année. Il loue tout spécialement le travail de surveillance du R. P. Mongeau, qui a été responsable pour le terrain de jeu.

Négligence au volant

Afin de permettre son retour à son poste à Trenton, le pilote-officier Pentti J. Lindquist a obtenu sa liberté sous cautionnement de $1,000. Et son procès pour négligence criminelle au volant passera le 24 janvier. Il est tenu responsable par la police pour la mort de Gloria Daoust. Elle est morte presque instantanément samedi soir quand l'auto dans laquelle elle voyageait s'écrasa contre un camion sur le chemin de Copper Cliff. Le service de la jeune fille a eu lieu mardi matin dans l'église Ste-Anne. Lindquist devait d'abord être accusé d'homicide involontaire, mais quand il a comparu en cour de police l'accusation fut une de négligence au volant. On croit que le chauffeur du premier auto a frappé le camion. A. C. Keller sera accusé de négligence au volant.

Conseil de ville

Le conseil de la ville pour 1944 a pris le serment à la cérémonie annuelle à l'Hôtel de ville. A la suite de la cérémonie, le maire et les échevins ont visité les travaux publics. Les différentes commissions de la ville furent choisies. Les changements à signaler sont deux membres de l'an dernier qui font partie du conseil de la ville cette année. Martin L. Keaney et Bob McInnes furent nommés pour remplacer Alex McKinnon et T. George Thompson. Une vacance sur la commission de la librairie fut remplie par la nomination de Mme M. J. R. Wainwright. W. N. Smith et A. H. Bryson furent nommés de nouveau à la commission du high school.

Porté disparu en Italie

Un autre soldat de Sudbury a été mis sur la liste de pertes en Italie. C'est le mitrailleur Arthur Bertrand, fils de M. et Mme A. Bertrand, de 506 rue Elisabeth, qui a été blessé récemment. Le mitrailleur Bertrand est outre-mer depuis le mois de mars, et fut parmi un des premiers canadiens à participer à l'invasion de la Sicile. Le soldat Bertrand a eu son instruction à l'école Technique de Sudbury et travaillait au smelter de Copper Cliff avant de s'enrôler au mois d'août 1942. Un frère, le caporal Victor eBrtrand est également outre-mer. Il fait partie du corps blindé. Dans sa dernière lettre de l'Italie, le mitrailleur a dit que la bataille dans les montagnes italiennes était rude.

Augmentation de salaires

Les échevins de Sudbury recevront une augmentation de salaire. Pas grand chose, mais la réunion du conseil a décidé qu'au lieu du maximum de $250 par année, les échevins recevraient $5 pour chaque réunion auxquelle ils assistent. Le nombre de réunions étant de 56, ils recevront $280 au lieu de $250. Le nombre d'échevins étant de 9, l'augmentation coûtera près de $270 au cours de l'année.

Il enfreint les règlements

La cour a rappelé à un marchand de Copper Cliff qu'il allait à l'encontre des règlements de la commission des prix et du commerce quand il faisait plus qu'une livraison sur le même chemin par jour. Victor Pianosi, de Copper Cliff a dû payer une amende de $2 et les frais pour une infraction des règlements. L'incident s'est produit au mois d'octobre. Pianosi a dit que le livreur avait dû oublier le règlement dans son souci de faire toutes ses livraisons avant la fête. Le magistrat a dit qu'il ne croyait pas l'action préméditée, et a imposé l'amende minimum.

Le Révérend Frère Alph. Boily, S.J.

"Sois humble, simple, vrai, dévoué, pieux. Aime Dieu et ton prochain avec tout l'amour et toute la sérieuse solidité dont tu es capable." N'est-ce pas là toute la vie de l'humble Frère coadjuteur jésuite qui vient de mourir subitement à la mission iroquoise de Saint-Régis? Le Frère Alphonse Boily, tous les paroissiens de Sainte-Anne qui l'ont connu, et il sont nombreux puisqu'il y fut sacristain de 1912 à 1939, excepté une courte absence à Massey de 1920 à 1922, savent bien qu'il fut tout cela, n'ayant jamais recherché la gloriole mondaine ni les manifestations de la reconnaissance. Quand il quitta Sudbury, au mois d'août 1939, pour s'en aller vivre à Saint-Régis, quelques paroissiens avaient décidé de célébrer, avant son départ, ses vingt-cinq années de dévoués services à l'église Sainte-Anne. Sans bruit, presque à la dérobée, il prit le train pour Montréal, personne ne la sachant sinon ses supérieurs qu'il avait des adieux à faire.

Dans son office de sacristain, il fut vraiment le fidèle et dévoué serviteur. Ah! il ne perdait pas son temps, tous se rappellent encore avec quelle rapidité il enlevait la parure des funérailles pour en installer aussitôt une autre pour mariage, avec quelle exactitude, trois fois par jour, il sonnait à la volée, l'angélus; quels soins il apportait à entretenir ses fleurs durant la saison rude de l'hiver, et alors ne régnait pas le Volcanol. Ses moments libres, en été, il les passait dans son jardin; si jamais le Frère Boily connut l'orgueil, ce fut là. Avec quelle fierté il exhibait au marché ses légumes, fruits de ses sueurs et de ses longues heures de travail, même le soir, alors qu'il aurait bien mérité de se reposer. Une des peines de sa vie fut de voir, d'année en année, son si beau jardin toujours rogné de quelques parcelles jusqu'à ce qu'enfin il cessa complètement d'exister; Sudbury progressait. S'il en souffrit, homme surnaturel, il s'en consola et bientôt n'en parla plus.

Sa pauvreté est légendaire; comme il savait ménager; ce n'est pas lui qui aurait dilapidé les biens de la communauté; ses confrères trouvaient parfois qu'il exagérait, et ils le lui disaient; sans trop sourire, il ajoutait un peu plus et ne se fâchait pas de la taquinerie. Ses habits, c'est bien le cas de le dire, il les usait à la corde, et des années durant, par esprit de sacrifice — le monde vain et frivole n'aurait pas compris cela —il ne porta pas de "chaussons" dans ses bottines. L'on trouve des traits analogues dans la vie des saints.

Quelle honnêteté aussi chez le bon Frère. Plusieurs ne se rappellent pas sans sourire ses colères quand, au jeu de cartes, il surprenait ses adversaires à tricher. Il cessait de jouer. C'était bien là le fond de son caractère. Il faisait bien peur à quelques-uns, car, dans son office, il ne souriait pas beaucoup, mais quand on l'avait connu, comme on savait bien que sous des dehors brusques il cachait un coeur d'or, et à l'occasion il savait bien le montrer. Il se permettait bien de plaisanter et riait de bon coeur en entendant les autres.

Le Frère Boily n'aurait pas été un vrai jésuite s'il n'avait pas été un fervent de la prière. Dès cinq heures le matin, et souvent même avant, il était à l'église en oraison. Dans sa prière, il ne devait pas s'embarrasser de méthodes bien compliquées, quand on l'a connu si franc, si loyal, si honnête, il devait être ainsi en présence de Dieu, s'accusant de ses petites fautes quotidiennes dues à la fragilité humaine, demandant pardon et grâce pour faire mieux, offrant comme gage d'amour tout son travail de la journée où il mettait tout son coeur, toute sa capacité physique. Spiritualité bien simple, mais qui a dû le sanctifier et lui gagner au ciel une place de choix, car le Seigneur l'a promis, "les petits, les humbles seront élevés dans les cieux".

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

LE SILENCE

On le redoute et on le traite comme un ennemi. On en a peur et on le fuit. Il fait figure d'intrus.

On ignore son miraculeux pouvoir.

C'est le personnage invisible qui peuple votre existence, qui vous enferme dans une ambiance de clarté défiant la pensée de ses entraves journalières.

C'est lui qui prépare, conseille, ordonne les paroles et les gestes de demain. C'est lui qui rassemble les gerbes amassées le long de la route, qui les trie, qui rejette les stériles, conserve les fleurs inflétrissables.

C'est lui qui permet la halte bienfaisante, le repas de l'étape, car il est nécessaire d'interrompre un instant sa course pour y méditer, s'y recueillir et renouveler ses forces affaiblies avant de poursuivre le voyage.

Il apporte une paix profonde et vivante. Loin des rumeurs de la foule il redonne aux choses leur sens et leur éclat. La vilenie, le mensonge, les mesquineries, tout ce que le monde verse sans arrêt au sein de la terre, s'estompe dans un brouillard léger, imponderable.

Sous son influence le coeur n'éprouve plus que des sentiments de bienveillance et de charité, l'âme se retrempe dans un idéal, toujours cherché, jamais atteint.

Le silence est l'ami de choix qu'on devrait accueillir avec joie et sérénité; il est riche de pensée et d'émotion, fidèle et discret.

Pourquoi le laisse-t-on à la porte? On n'a rien à craindre de lui, tout à espérer. C'est peut-être qu'on n'a pas appris à le reconnaître et que pour le connaître, il faut l'inviter quelquefois.

Mais le silence c'est la solitude qu'on abhorre, le tête-à-tête avec soi-même terne, presque malfaisant. On recherche l'agitation, le mouvement perpétuel, les fêtes, où l'on ne s'amuse pas toujours.

On a besoin de l'illusion de la présence, du chatoiement des mots, de leurs couleurs vibrantes.

O silence! Grâce à toi des Âmes se sont révélées, ont parlé plus fort que la voix humaine, ont communiqué leur chaleur autour d'elles et pour cela nous te devons une éternelle reconnaissance.

Courrier de Lysette

D. Je connais un jeune homme de quatre ans mon aîné. Il fréquente également d'autres jeunes filles que moi; il me l'a avoué et m'a même fait des aveux au sujet de sa mauvaise conduite passée. Il semble s'être amélioré. Sa franchise m'a plû et j'ai confiance en lui. Il me sait respectable et il me respecte. Il me plaît beaucoup bien qu'il ait la terrible habitude de s'enivrer. Croyez-vous que je parviendrais à le corriger et à le faire renoncer à cette terrible habitude, s'il m'aimait beaucoup? Comment me ferais-je aimer de lui et parviendrais-je à le corriger?—MLLE X.

R. L'habitude de l'ivrognerie est une des pires qui existent et l'expérience nous a démontré—en trop de cas hélas—qu'elle primait l'amour, le respect de soi-même, les responsabilités; qu'elle anéantissait la conception des droits qu'ont de prochain et la famille. Je voudrais bien donner aux jeunes filles qui m'en prient le moyen de corriger leur amoureux de cette passion, et aux épouses qui me confient leur découragement la solution aux problèmes familiaux qu'engendre l'ivrognerie du chef de famille. Je ne le puis pas car je sais la menace au bonheur que constitue l'ivrognerie, l'échec qu'elle peut faire à l'abnégation et au dévouement de la plus sainte des femmes. Peut-être par une chance exceptionnelle, pourriez-vous réussir à corriger ce jeune homme mais j'en doute si bien que je vous recommande de ne pas risquer votre avenir avant d'avoir réussi.

• •

D. Je demeure à la campagne et il me faut laver l'écremeuse tous les jours. Pourriez-vous m'indiquer une bonne méthode pour le faire comme il faut, car il me semble que depuis quelque temps après ce lavage quotidien, l'écremeuse garde une forte odeur de lait. Je vous remercie à l'avance. — PETITE FERMIERE.

R. Pour bien laver une écremeuse, il faut employer de l'eau froide d'abord, puis l'on se sert d'eau chaude savonneuse, mais pas bouillante. On rince les différentes parties avec soin, puis on les laisse sécher dans un endroit bien aéré, mais non au soleil.

On fait de même pour tous les vaisseaux et les chaudières dont on se sert pour le lait ou la crème. Il faut apporter une attention spéciale au xanses et aux rebords, parce qu'ils peuvent plus facilement s'encrasser.

• •

D. J'aimerais savoir la signification des noms suivants: Léon, Alphonse, André, Marcel, Denise, Louise et Rolande. Pourriez-vous me la donner s.v.p.? — UNE AMIE

R. Léon, Lion; Alphonse; nature riche, prêt à combattre; André, viril, avancé; Marcel, frappant; Denise, don de Dieu; Louise, honorée; Rolande, guerrière, glorieuse.

• •

D. Que pensez-vous des personnes qui viennent nous rendre visite accompagnées de leur chien? —ENNUYEE.

R. Le simple bon sens demande qu'on laisse les chiens chez soi lorsque l'on va en visite, afin de ne pas importuner les gens qui nous reçoivent car parmi ces derniers, il y en a qui ne peuvent endurer les chiens. Il faut toujours être assez délicat pour ne pas gêner les autres par quelque acte de ce genre qui sent l'incivilité. Il arrive souvent que les personnes à qui l'on rend visite se disent qu'elles ont assez à supporter, sans être pour ainsi dire forcée d'endurer les chiens des autres, qui peuvent être parfois fort désagréables. Donc, pour éviter tout ennui pour son hôte, pour soi-même ou pour le chien, laissons ce dernier bien tranquille chez soi...

Un vice coûte plus cher à nourrir que deux enfants.—Franklin.

• •

Dieu a ordonné au temps de consoler les malheureux.—Joubert.

Au goût du jour

A mesure que s'avance la saison nous nous rendons compte que les nouveaux modèles, s'ils sont très simples, ont beaucoup de chic, grâce à l'abondance des détails. Au sujet des manteaux, on peut dire que leur charme réside dans la beauté des fourrures employées en garnitures, car ils sont presque tous de coupe droite, sans complications inutiles. Quant aux manteaux de fourrures, il cherchent surtout à être confortables.

Beaucoup de jeunes filles se sont rendu compte que c'est encore le genre tailleur le plus pratique et le plus agréable à porter, surtout aux heures de travail. Elles portent volontiers de ces charmants petits deux-pièces de léger lainage plus ou moins mélangé de poil de lapin, et qui sont très chauds et confortables à cause, justement de leur légèreté.

Ces petits deux-pièces se trouvent en tous les tons unis et dans une foule de mélanges et de quadrillés. Il y aussi les petits ensembles de pied-de-poule, noir et blanc ou marine et blanc, qui sont ravissants. En brun et blanc, ils atteignent aussi un sommet de chic. On les porte avec des blouses chemisier ou d'autres plus élaborées.

Puisque nous sommes sur le chapitre des blouses. Dans les grands magasins, à présent, on ne garantit plus la qualité lavable d'aucune blouse. Ces jolis accessoires sont faits naturellement de crêpe synthétique qu'il faut savoir laver et repasser, sans quoi on les rate et la blouse n'est plus mettable. Pour laver une blouse de sheer blanc, il faut une eau pas trop chaude, dans laquelle on a fait dissoudre un bon savon en paillettes. Une blouse n'est jamais assez sale pour avoir besoin de frotter. On l'agite simplement dans l'eau qu'on peut changer deux fois. On rince à l'eau claire, toujours à la même température. On passe au bleu très léger et on sort de l'eau sans tordre ni même essorer. Il ne reste plus qu'à suspendre la blouse sur un support de bois ou de métal et à la laisser égoutter. Après quoi on la roule dans une serviette ou on la laisse reposer une heure ou deux. On la repasse ensuite au fer raisonnablement chaud. En s'y prenant de cette façon, le tissu n'est pas touché, pas tiraillé et ne risque donc pas de s'abîmer. C'est le fait de tordre ou même de presser dans ses mains une blouse de sheer synthétique qui l'abîme. Tant qu'il fera beau, on pourra la faire égoutter dehors, après quoi (car la laisser geler serait la ruiner) il faudra trouver un moyen pour la faire égoutter à la maison au-dessus de l'évier par exemple. Ce n'est pas impossible.

Pour les bas de rayonne, on les lave dans une eau de savon pas trop chaude et il ne faut pas oublier de les laisser sécher au moins 48 heures. Ils ont beau paraître secs, ils ne le sont pas et lorsqu'on les remet, l'humidité latente affaiblit et distend les fibres et craci ...Une maille file.

Simples de coupe, comme nous le disions tantôt, les manteaux sont richement garnis de belles fourrures, dans lesquelles le renard domine. On le porte de toutes couleurs, à partir du renard croisé, jusqu'à l'argenté en passant par celui à qui la teinture a donné un nouvel aspect.

Ces belles parures de fourrures donnent beaucoup de chic aux manteaux et n'excluent pas le confort. Nous ne sommes plus sous le règne de la fantaisie, mais bien du vrai chic, à base de simplicité et de bon sens.

Votre nourriture

"Bonne année. Bonne santé!" Formule généralement employée lorsque l'on adresse des voeux à un être cher.

C'est qu'on a depuis longtemps reconnu qu'il n'est guère de bonheur, de joie de vivre pour ceux dont la santé est ruinée et qui promènent dans le monde des forces épuisées.

Or, lors d'une récente enquête conduite dans quatre villes canadiennes par le Conseil canadien de l'Alimentation ,on a découvert que le régime alimentaire d'une grande partie de nos Canadiens ne contient pas en quantité suffisante les aliments les plus propres à maintenir la santé et à augmenter la résistance à la contagion.

A côté des hommes en uniforme, combien furent refusés pour inaptitude physique. Combien de travailleurs dans les usines sont constamment fatigués, malades.

"Dans chaque cas", nous dit le Dr L. B. Pett, directeur des Services d'Hygiène alimentaire, "c'est à une alimentation insuffisante que nous devons en attribuer la cause.

"Bien qu'on trouve plus souvent qu'ailleurs chez les familles à l'aise", continue le Dr Pett, "un régime alimentaire convenable, on doit attribuer à l'ignorance le peu de cas que l'on fit de la question alimentaire et le peu de soins que l'on apporte au choix des aliments".

Toujours d'après l'opinion du Dr L. B. Pett, les éléments nutritifs qui font le plus souvent défaut dans notre alimentation sont, par ordre d'importance: les vitamines, B, la vitamine C, le calcium, le fer et la vitamine A.

—Où trouve-t-on ces vitamines et comment pourrions-nous y remédier? demanderez-vous.

Si nous consommions davantage les aliments suivants: lait, fromage, légumes verts, fèves, carottes, tomates, céréales de grain entier, foie oeufs il est ,certain que nous trouverions dans l'alimentaion quotidienne tous les éléments nutritifs nécessaires. Et ceci comprend les vitamines déjà mentionnées.

—Quelle quantité de ces aliments faudra-t-il manger et doit-on les absorber régulièrement?

Les règles officielles de l'alimentation canadienne publiées par les Services d'hygiène alimentaire à Ottawa vous renseigneront sur ce sujet.

Ne l'oubliez pas: votre alimentation jouera le plus grand rôle sur votre état de santé. Ne dites jamais: "Qu'est-ce que ça peut faire que je mange ceci ou cela".

Ça comptera beaucoup et vous ne tarderez pas à vous en apercevoir.

Petites économies

EMPLOI DU CHARBON MOU

Beaucoup de personnes brûlent du charbon mou dans leur fournaise pour la première fois cet hiver. Si vous n'en avez jamais employé, demandez à votre marchand de charbon une copie gratuite du livret "Trente-trois moyens de sauver une tonne sur cinq" préparé et distribué par le gouvernement. Le charbon mou doit être employé d'une façon spéciale ainsi que le mélange de charbon dur et de charbon mou.

LA CHAPELURE A BESOIN D'AIR

La chapelure ne devrait jamais être mise dans un contenant fermé hermétiquement, elle prendrait une odeur de moisi. Quelques trous peuvent être faits dans le couvercle de la boîte ou bien on peut la fermer avec deux épaisseurs de coton à fromage retenues par une bande élastique ou par une corde. La chapelure sera moins exposée à l'humidité tout en étant à l'abri de la poussière.

UTILISONS LES VIEUX CHANDAILS

Avez-vous déjà pensé à faire une écharpe, un bonnet et une paire de mitaines pour enfants dans un vieux chandail? Les tricots faits à la machine se prêtent bien à ces transformations. Les couleurs vives et les nuances pâles feront de jolis accessoires, très gais. Les tricots de couleur foncée sont aussi chauds et vous pouvez les égayer avec des broderies de laine de couleur, des appliqués de feutre découpés dans de vieux chapeaux. Les appliqués sont très utiles aussi pour cacher les trous faits par les mites.

• •

Une petite quantité de vinaigre ajoutée à l'eau de cuisson des betteraves et du chou rouge en conservera la couleur rouge vif. Pour chaque tasse de légumes, utiliser une demi-cuillerée à thé de vinaigre. Ne jamais enlever la racine des betteraves et laisser à peu près un pouce de tige pour empêcher l'écoulemet de la sève.

L'homme plus attentif

L'homme est certainement beaucoup plus attentif que sa compagne: son imagination moins développée que la nôtre, le laisse à l'occupation du moment et ne l'entraine pas comme nous au pays merveilleux des rêves que nous nous bâtissons pour les besoins du moment.

QUALITE OU DEFAUT

Si nous n'y prenons garde notre inattention nous jouera de vilains tours. C'est notre argent que nous perdons, faute de n'avoir pas fermé notre bourse; c'est un objet de valeur que nous laissons sur un comptoir; c'est la clef du gaz laissée ouverte... Que sais-je encore? De plus, l'inattention compte à son crédit presque tous les accidents graves qui surviennent à la femme employée dans les usines de guerre ou à un poste non conforme à sa nature féminine.

L'inattention est souvent une cause de désordres: on dépose n'importe où, n'importe quoi et alors... on trouve avec des mouchoirs, une poignée de poêle ou une paire de bas. Qui ne voit tout de suite la perte de temps occasionnée par l'inattention. On ne sait plus où on a mis les ciseaux ... son dé... On cherche, le temps passe et les minutes s'écoulent à se mettre à l'oeuvre, qu'avec grande peine on s'était réservée pour coudre le bord d'une robe.

Il n'est jamais opportun de développer un défaut si inoffensif soit-il. Cultivons donc tout ce qui peut nous rendre plus attentives. Prenons pour cela l'exemple de ceux et même de celles qui réussissent mieux que nous parce que plus attentifs.

Cultivons dons l'attention et ce sera un atout de plus pour le bonheur de notre vie conjugale et familiale.

Les premières douleurs sont mises en l'oubli.—Pascal.

• •

On peut briller par la parure, on ne plaît que par la personne.—J.-J. Rousseau.

A. Lafrance & Fils
8 Durham N. Tél. 6-5645
FOURRURE
Madame, vous qui recherchez le chic, la qualité et la distinction, favorisez-nous pour l'achat de vos fourrures.

Articles de toilette

"TULIPPE NOIRE"		"TROIS FLEURS"	
Poudre avec parfum	85c	Poudre	60c
Parfum	30c et 60c	Parfum	60c
Crèmes	25c et 50c	Crèmes	60c

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN
REMEDES DE FAMILLE
Pharmacie Michaud
28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-6700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 13 janvier 1944

Qu'a été 1943 . . .

A l'aube d'une nouvelle année, il fait bon de regarder un peu en arrière pour faire une revue de ce qu'on a réalisé pendant les douze mois précédents.

L'histoire de notre pays en 1943 n'est guère brillante allez! Mais est-elle pire que celle de 1942? Voyons un peu.

1943 débutait avec une crise de main-d'oeuvre pour le pays. Nos gouvernants en effet, ce qui comprend nos députés les suiveux dont celui de Nipissing qu'il faut oublier moins que les autres puisque c'est nous (malheureux!) qui l'avons placé là, nos gouvernants donc, toujours accrochés aux jupes de l'Angleterre, étaient bien résolus à faire maison nette des canadiens, pour courir au secours de la mère-patrie, qui, pensaient-ils, se mourait. On a commencé à comprendre le bon sens (un tout petit peu par exemple) que le jour où l'on se mit à manquer d'hommes au pays dans l'industrie et l'agriculture. Le jour où tout le monde vit que continuer à mettre plus de soldats sous les armes voulait dire: nous vous enrégimentons mais nous ne pouvons vous équiper ni vous nourrir et c'est ainsi que vous irez vous battre, ce jour-là M. M. King, compagnie et suiveux se dirent, (ou du moins c'est ce que la suite nous a fait croire): si nous n'arrêtons pas un peu de conscrire les hommes, l'Angleterre va manquer de bacon! Aussitôt on mit quelques restrictons surtout pour les cultivateurs. Qu'on vienne nous dire maintenant que nous n'avons pas élu à Ottawa des gouvernants intelligents!

1943 a vu l'entrée en scène du Bloc à Ottawa. Ce fut comme un coup de carillon pour les canadiens-français. Ces derniers se souviendront longtemps de la riposte que M. King s'attira lorsque dans sa fureur il essaya de dire à M. Raymond qu'il avait manqué à l'honneur en laissant le parti libéral: "Dans la province de Québec, de répondre le chef du Bloc devant toute la chambre, l'homme d'honneur est celui qui respecte sa parole, ses promesses et ses engagements."

C'était franc, c'était fier, c'était français! Les Canadiens français qui ont encore un peu de coeur au ventre (pas les suiveux) n'oublieront jamais celui qui a proféré de telles paroles et a soutenu leur honneur d'une façon si éclatante devant les vendus.

1943 a vu le deuxième cadeau d'un milliard à l'Angleterre. Ce milliard nous l'avons emprunté pour le donner à un autre plus riche que nous. C'est bête mais c'est vrai. Dix seulement parmi nos députés non compris celui de Nipissing s'opposaient à cette mesure ruineuse.

1943 vit la mesure inique de l'amendement à la constitution canadienne permettant à la partie anglaise de garder, en pleine injustice, une quinzaine de députés de plus que sa population lui donnait droit. L'influence du Canada français en souffre d'autant plus. La seule raison plausible pour cet acte injuste, c'est qu'on ne veut pas que les canadiens-français aient l'influence que leur donne droit, leur nombre. Mais ça ne se passera pas toujours ainsi. Une injustice ne dure pas toujours.

1943 vit les élections de Stanstead, de Cartier, des circonscriptions de l'ouest et dans l'Ontario. Stanstead, avec 70% Canadiens français élit un membre du Bloc, Cartier avec 40% Canadiens français manqua d'élire un Bloc par 150 votes seulement. L'Ouest alla surtout au C.C.F. L'Ontario aux conservateurs, bien que le jour fut au C.C.F. encore. Partit de rien, ils élirent 34 députés. Partout le parti, le grand parti libéral croule. Personne ne le regrette excepté ceux qui en ont profité ou croient naïvement lui devoir de la reconnaissance. Ceux-là sont naïfs, espérons que Dieu leur sera indulgent.

1943 vit les deux conférences ultra importantes de Québec et de Téhéran. La première, entre Roosevelt et Churchill et la seconde, entre Staline, Roosevelt et Churchill.

Dans la première, le Canada joua son rôle de suiveux. M. King fut l'hôte, le Canada paya la note, MM. Roosevelt et Churchill discutèrent affaires où nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que le Canada ne reçut pas autre chose de ça qu'un bon gros cigare pour notre représentant là, M. King. Pourquoi nous donner plus, ne travaillons-nous pas "à toute éreinte" sans rien recevoir? A Téhéran, c'est tout un problème que de savoir si ce fut M. Staline ou Roosevelt qui fut le plus important message, l'avenir nous le dira.

1943 a vu les conscrits canadiens envoyés en dehors du Canada: à Terre-Neuve, au Labrador, aux Bermudes, aux îles Bahamas, à la Jamaïque, à la Guyane anglaise, à l'Alaska, à Kiska, aux Etats-Unis . . . peut-être ailleurs aussi. Il est entendu, d'ailleurs vous le savez tous, qu'il s'agissait de jeunes conscrits pour l'unique défense territoriale du pays!

1943 a vu le Bloc élaborer son programme. Nous avons donc enfin un parti qui pense à la justice, au droit, au Canada d'abord et à ses habitants. Que les Canadiens français de partout l'étudient et ne le jugent pas sur les mauvaises paroles de fascisme, de fanatisme, etc. . . . qu'on fait courir sur son compte.

1943 a vu la déclaration importante des évêques sur les partis politiques au Canada. L'opinion générale est, que tout catholique a droit d'appartenir à n'importe quel parti politique hors le parti communiste sous quelque nom qu'il se cache. Ce qui ne veut pas dire que tous nos partis se valent, loin de là.

1943 a vu la misère des cultivateurs. On leur a fait produire en masse certains produits, puis on ne leur a pas donné de débouché. Comme tout était rationné, nombre de ces derniers ont dû tuer leurs bestiaux, car ils ne pouvaient les garder indéfiniment ayant aussi disette dans le "soignage". Fortes amendes à ceux qui transgresseraient les lois. En ville les citadins obtenaient insuffisamment de viande et à des prix élevés. Et le jour n'est peut-être pas très éloigné où ce gouvernement ira aux cultivateurs les suppliant pour leur vote afin que lui reste au pouvoir pour le plus grand bien des pauvres agriculteurs. Oh! que nous sommes rendus loin!

Ceux qui de peine et de misère ont navigué 1943 sont plus que jamais convaincus que le fameux plafond des prix, était si bien flottant que la hausse constante du coût de la vie, ressemble étrangement à la crue des eaux lors du déluge que subit notre ancêtre Noé! Tous s'entendent pour dire qu'il n'y a que le plafond des salaires qui malheureusement, n'est pas flottant et ne croît pas.

1943 a vu tout cela et d'innombrables choses encore aussi bêtes. Que dire maintenant de tout ce qui s'est passé et dont nous ne savons rien: transactions financières frauduleuses, traités dépouillant les voisins, etc., etc.

Mais passons! De tout ceci, il y a quelques conclusions à tirer. Tout d'abord, comme en 1942 notre députation s'est montrée toute aussi mouton, je dirai même pour cette année, à plat ventre . . . elle aime à cirer les bottes, comme on dit. Laissons-la mourir là où elle est. Mais par exemple, tâchons, si une élection arrive, d'avoir des hommes à présenter, non des couleuvres.

Enfin, et ce sera notre dernier mot, qu'on se souvienne que ceux qui ont pris notre défense à Ottawa contre l'impérialisme, la conscription, les cadeaux qui nous ruinent, qui ont réclamé nos droits et justice, comme M. Raymond et d'autres, se sont fait traiter de fanatiques, de fascistes, de cinquième colonne, de promoteurs de discordes et de racistes par tous les partis politiques et leurs dirigeants au pays, par les partis libéral, conservateur, C.C.F., Crédit Social et Communiste. Que ceci nous serve lorsque ces derniers viendront nous parler de droits de minorités, de postes solennels et choses semblables. Sachons savoir leur répondre: pourquoi avez-vous combattu la même mesure présentée à telle et telle date.

Nous commençons maintenant 1944.

Camille LEMIEUX

Les unions des hommes de police

Il semble bien, d'après une enquête sérieuse, qu'aucun autre pays que le Canada, sauf l'Angleterre, n'autorise des unions ou syndicats d'hommes de police. Et encore en Angleterre on y met certaines restrictions importantes comme le droit de s'affilier aux autres corps syndicaux. Le Canada serait donc le seul pays où ce droit est accordé. Il y existe actuellement des unions d'hommes de police dans plusieurs villes. Les unes sont affiliées au Congrès canadien du Travail, d'autres au Congrès des Métiers et du Travail ou Fédération américaine du Travail, d'autres à la Confédération des Travailleurs catholiques. Une telle situation offre de graves dangers. Elle ne repose sur aucun droit réel. Elle nous paraît absolument injustifiable. Nos législateurs se doivent, à la première occasion, d'y mettre ordre. Et c'est au public de leur faire savoir.

Pensées

Le gouvernement n'est pas institué pour l'aise et la commodité de ceux qui gouvernent.—Mirabeau.

• •

La grandeur des aspirations humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître.—Pasteur.

• •

Si le succès est aux hommes calmes, aux hommes patients, il est aussi aux hommes d'ordre.

Frédéric Saisset

• •

Nul ne peut travailler honnêtement pour lui-même sans travailler utilement pour tout le monde.

Tolstoi—

• •

Les femmes font et défont les maisons.—Mme de Maintenon.

Législation sur le mariage

CONDITIONS REQUISES POUR LA CELEBRATION DU MARIAGE
(suite)

FORME: Comment doit se faire la plublication des bans? Le Code se contente de dire que l'Ordinaire du lieu peut pour son territoire, substituer aux publications des bans, l'affichage publique à la porte de l'église paroissiale ou d'un autre lieu de la paroisse évidemment. "Cet affichage doit contenir le nom des futurs époux" et les particularités nécessaires pour les identifier, selon la formule du Rituel Romain (Tit. VII. i. 1. No. 8). "Il doit durer, en outre, huit jours consécutifs de façon dépendant que se trouvent compris deux jours de fêtes de précepte". Ceci toutefois n'est qu'une exception qui présuppose et confirme la manière d'agir ordinaire dont le Code ne parle pas. La publication donc des bans se fait en langue vulgaire et d'une voix intelligible. La formule, selon le Rituel Romain, doit contenir noms et prénoms des futurs époux, leur domicile et celui de leur parents, leur qualité de majeur ou de mineur, de veuf ou de veuve, et dans ce dernier cas, le nom et prénom du défunt. On doit enfin annoncer si c'est la première, deuxième ou troisième publication.

7. SUJET: Seul le mariage des baptisés est tsoumis à la publication des bans. Ce n'est que trop juste puisqu'il s'agit d'une disposition purement disciplinaire. Par conséquent, pour des mariages, contractés avec la dispense de l'empêchement de disparité de culte ou de religion mixte, on ne doit pas faire la publication de bans. "Tel est le principe général". "L'Ordinaire du lieu cependant, selon sa prudence, pourra la permettre si, après avoir écarté tout scandale, il ejuge opportun. Il ne pourra en outre la permettre avant d'avoir obtenu la dispense apostolique de l'empêchement et pourvu qu'on ne fasse mention de la religion de la partie non-catholique".

8. DEVOIRS DES FIDELES: "tous les fidèles", sans exception aucune, quels que soient leur sexe, leur âge, leur condition, leur résidence, ont le devoir de relever au curé, ou à l'Ordinaire du lieu, avant la célébration du mariage les empêchements "prohibants ou dirimants, publique ou occultes, certains ou sérieusement probables" qu'il s'agit de la finalité elle-même de la publication des bans.

9. DISPENSE. La loi de la publication des bans n'est pas d'une rigidité absolue qui nie toute exception: elle admet des dispenses et le Code déclare que "le propre Ordinaire du lieu, pour un motif légitime, dont il est le juge peut dispenser des publications des bans, même de celles qui doivent se faire dans un autre diocèse. "La validité de sa dispense cependant dépend de la réalité du motif suffisant (Cp. C84x1). Mais quel peut être ce motifs suffisant? Cela dépend des cas. Si l'Ordinaire est moralement certain qu'il n'y a aucun empêchement, la seule demande des futurs époux suffit pour que la dispense soit valide et licite. Si au contraire il y a un doute sérieusement fondé au sujet de l'existence de quelqu'empêchement. L'Ordinaire ne peut pas dispenser de toutes les publications pas même pour un motif très grave. Il pourra dispenser d'une seule, toujours pour une juste cause, et seulement pour une grave raison, par exemple: le mariage à l'article de la mort, le mariage de conscience, etc.

Quel est enfin l'Ordinaire qui a le droit d'accorder la dispense? S'il y a plusieurs Ordinaires propres? Celui dans le diocèse duquel le mariage se célèbre. Et si le mariage doit être célébré hors du diocèse propre et de l'une et de l'autre parties? Dans ce cas n'importe quel Ordinaire propre peut accorder la dispense de la publication des bans".

REMARQUE: "Quand le curé qui a fait l'enquête où la publication des bans n'est pas celui qui doit assister au mariage, il doit en envoyer aussitôt à celui-ci le résultat moyennant un document authentique", c.-à-d. daté, signé et muni du sceau paroissial. Pour ce qui regarde le certificat des publications, on doit le faire trois jours après la dernière, sans retard.

IV. LE CURE QUI DOIT FAIRE LE MARIAGE: Comment doit se comporter le curé qui doit faire le mariage? Ici le Code distingue bien trois cas: dans le premier il n'y a aucun empêchement, dans le second il y a un doute sur l'existence d'un empêchement bien déterminé.

I. Absence d'empêchement. "Le curé" qui doit faire le mariage "pourra y procéder seulement:

a. "après enquête, prescrit par le C. 1020;

b. "trois jours après la publication des bans" sauf le cas ou un motif raisonnable ne permettrait pas un tel délai;

c. "après avoir reçu tous les certificats nécessaires" c.-à-d. l'acte de baptême si les futurs n'ont pas été baptisés dans sa paroisse, l'acte du décès du premier conjoint, s'il s'agit de secondes noces, et les autres certificats que peut exiger le droit local.

LIONEL SEGUIN, ptre.

Origine raciale des Québécois

Québec.—Voici, selon un rapport du Bureau fédéral de la statistique, la répartition, selon l'origine raciale, de la population de la province de Québec, au recensement de 1941 (chiffres de 1931 entre parenthèses): Anglais, 249,548 (234,739); Irlandais, 109,894 (108,312); Ecossais, 90,582 (67,300); Français, 2,695,032 (2,270,059); Autrichiens, 1,511 (2,032); Belges, 4,183 (4,323); Finlandais, 2,043 (2,973); Allemands, 8,660 (10,616); Hongrois, 4,134 (4,018); Italiens 28,051 (24,845); Juifs, 86,277 (60,087); Hollandais, 2,645 (1,824); Polonais, 10,036 (8,534); Roumains, 2,397 (3,068); Russes, 3,433 (3,574); Scandinaves, 4,840 (4,932); Ukrainiens, 8,006 (4,340); Chinois, 2,378 (2,750); Japonais, 48 (43); Indiens et Esquimaux, 13,641 (13,471).

La promptitude à croire le mal, sans l'avoir examiné, est un effet de l'orgueil et de la paresse. On veut trouver des coupables, et l'on ne veut pas se donner la peine d'examiner les crimes.—La Rochefoucault.

Club Saint-Louis

Tél.: 4-4561

RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANCAIS

Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraichissements,
Ping-Pong

Salle de réception pour les cercles
— Salle de lecture

Les conséquences politiques de la paix

Par Jacques BAINVILLE

Le livre de Jacques Bainville s'adresse aux milliers de lecteurs soucieux de connaître les principes qui auraient pu épargner au monde le fléau de la guerre. Dans une analyse particulièrement lucide, le célèbre historien se penche sur le Traité de Versailles et montre que les erreurs de ce traité sont directement responsables de la guerre actuelle. C'est le livre d'un prophète et, à ce titre, c'est une oeuvre indispensable à qui s'intéresse aux problèmes de l'après-guerre.

Volume de 260 pages.

Au comptoir $1.25, par la poste $1.35.

En vent à la librairie "Loisirs".

42 rue Borgia Sudbury, Ont.

ADAM & CIE

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

La méthode de Staline

Dans *Curieux*, journal suisse, M. Eddy Bauer étudie les bases morales de l'Armée rouge. Il recherche les causes du réveil du patriotisme en U.R.S.S. Voici la partie consacrée à la méthode de Staline:

Bien des fois, on s'est demandé comment ce peuple, si durement traité, avait pu, au lendemain d'une si noire misère, témoigner un attachement aussi fanatique au régime des commissaires du peuple. Et pourtant la réponse n'est pas impossible. Que l'on se représente l'état de la nation à l'époque de la grande famine de 1920; que l'on se représente l'ascension de la nouvelle génération née entre 1910 et 1917, laquelle ne conservait aucun souvenir des facilités de l'ancien régime; que l'on se représente encore le progrès relatif de l'ordre et de l'économie qui n'a cessé de se manifester entre 1930 et 1939, et l'on comprendra ce qui s'est passé.

Somme toute, la jeune génération a vu s'édifier sous ses yeux d'immenses constructions de toutes sortes, comme le montrent les photos de Dniépropétrovsk, de Minsk, de Kharkov, de Stalino, de Rostov et de Stalingrad; elle y a contribué de son travail et de ses sacrifices, et l'on se rend compte facilement de la rage qui l'a saisie vis-à-vis de l'envahisseur. Tout le monde a admiré l'héroïsme avec lequel les Russes ont fait sauter leur fameux barrage de Dniéprostroï; il faut mesurer à la même dimension la haine qui a dû saisir le peuple, après la consommation du sacrifice. Devant ses usines, ses centrales électriques, ses "géants" industriels, il éprouvait, en effet, le même orgueil que le pharaon vis-à-vis de ses pyramides, et il les avait payés du même prix.

Le jeune Russe, privé de tout contact avec l'Occident, ne connaissant du passé que ce qu'on lui en laissait voir, a été élevé dans la religion du béton, de la machine-outil, de la turbine et du kilowatt. Le stalinisme, doctrine industrielle de dimensions américaines, lui tient lieu de foi, d'espérance et de charité, aussi bien doit-il aujourd'hui considérer l'Allemand non seulement comme l'adversaire de son pays, mais encore comme un Vandale ou un Tartare, détruisant tout devant lui et animé du désir de ravaler le peuple soviétique dans la crasse, l'ignorance et la misère d'antan. D'où sa haine qui, comme toutes les passions fortes et jalouses, allait susciter des miracles d'abnégation et de sacrifice.

Enfin on n'essayera plus de pallier la férocité inexorable du régime. En cela Staline se pose en successeur des grands tsars que leur brutalité n'a jamais privés de la considération populaire et qui sont morts dans leurs lits, alors que les débonnaires, les Pierre III, les Alexandre II et les Nicolas II périssaient assassinés. Il s'agissait aussi de bannir du peuple russe, non seulement l'esprit de révolte et d'indiscipline, mais encore et surtout ce "pitcheva" qui, disait-on en 1900, caractérisait l'âme slave; nonchalance, négligence, imprévision, manque de ponctualité, bavardage. Sous ce régime de laisser-aller, l'autocratie n'était, après tout, qu'une fiction, et c'est ainsi que le dernier tsar a vécu tout son règne, entouré d'hommes dont l'incapacité était flagrante, mais qu'il n'osa jamais disgracier. En 1914 et 1917, malgré l'énormité des fautes commises par certains généraux, les mutations furent assez rares, et le même Kouropatkine, vaincu par les Japonais à Liao-Yang et à Moukden, commandait encore un groupe d'armées sur le front de l'Est, en l'année 1916.

Sous Staline s'installe un régime d'invraisemblable rigueur. C'est désormais la mort, non seulement pour la trahison et l'espionnage, mais la mort pour la négligence, l'impéritie, l'étourderie, l'indiscrétion, toutes fautes vénielles si nous les considérons en elles-mêmes mais griefs capitaux quand on les affecte, comme en Russie, de la qualification de sabotage. Après la bataille de Minsk-Bialystok, on dit que le colonel-général Pavlov, commandant du groupe des armées du centre, expia de sa vie les erreurs de prévisions, de compagnie avec son chef d'état-major et les chefs des bureaux des opérations, des transmissions et des renseignements. Somme toute, cette méthode atroce comporte, comme le système de Darwin, mais appliqué à la chose militaire, la survivance des plus aptes!

Aujourd'hui, par contre, on renonce, semble-t-il, au régime des commissaire, au système du contrôle, à la double hiérarchie. Pourquoi? Sans doute parce que le tsar rouge de Moscou s'est aperçu qu'avec les généraux, on décapitait également tout esprit d'initiative et tout sens de la responsabilité dans les cadres, que nul n'osait plus, dans l'armée soviétique, donner un ordre émanant de son appréciation personnelle de la situation, et que le système du commissaire aux armées alourdissait à l'extrême le fonctionnement du commandement. D'autre part, dix-huit mois d'une guerre sans précédent ont donné à M. Joseph Staline une grande confiance non seulement dans les aptitudes mais encore dans la loyauté des officiers russes. Aussi bien sont-ils mis en avant de toutes les manières. A la prise de chaque ville paraissent des listes de colonels, de lieutenants et de majors-généraux, comme si l'on ne craignait plus un autre Bonaparte ou un second Toukhatchevski. Le 11 janvier 1943, le conseil des commissaires du peuple rendait aux officiers de l'armée rouge les épaulettes dorées de l'ancien régime, et un ukase du 29 juillet précédent avait créé trois nouvelles décorations: l'étoile de platine de Souvarov, l'étoile d'or de Koutouzov et l'étoile d'argent d'Alexandre Newski.

Encore une fois, sans rien abdiquer de son idéologie présente, l'U.R.S.S. se relie au passé: "A travers les siècles, écrivait la *Pravda* en cette occasion, les images viriles de nos aïeux nous éclairent. Nous entendons les paroles inspirées d'Alexandre Newski, l'appel ardent de Souvarov, la voix pleine de sagesse militaire de Koutouzov ..." C'est ainsi que le géant de la fable reprenait ses forces au contact de la terre maternelle.

Verner

Mardi, le 28 courant, avait lieu en l'église St-Jean-Baptiste de Verner, le mariage de Mlle Marie-Marthe Filiatreault, fille de M. et Mme Hervé Filiatreault à M. Gérard Paquette, fils de M. et Mme E. Paquette, de Ste-Thérèse, P.Q.

Lundi en l'église paroissiale fut bénit le mariage de Mlle Thérèse Gingras, fille de M. et Mme Albert Gingras, à M. Lorenzo Lanthier, fils de M. et Mme Albert Lanthier, de Verner.

Nos souhaits de succès et de bonheur dans la vie conjugale sont offerts à ses nouveaux époux.

M. Horace Paquette, employé à l'usine Ford, de Windsor, rendait visite à sa famille à l'occasion des fêtes.

Le lieutenant A. Filiatreault, de l'armée canadienne, passait la Noël dans sa famille.

M. Ulysse Landry, de Sudbury, passait quelques jours avec les siens à l'occasion des fêtes.

Dimanche, le 26 dernier, un groupe de collégiens des environs, ont fait à nos paroissiens une belle surprise en chantant à la grand'messe. Félicitations et grand merci à ceux-ci.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Lucien Beauparlant, âgé de 34 ans. M. Beauparlant est décédé dans un hôpital de North Bay, après quelques semaines de maladie. Les funérailles eurent lieu mardi dernier en l'église paroissiale au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

L'Ami du Peuple offre ses sincères condoléances à la famille en deuil.

Bon nombre de nos étudiants ont passé les vacances de Noël dans leur familles. Nous remarquons entre autres, nos collégiens de Sudbury, MM. Gabriel Forest, Alcide Casaubon, Roger Gauthier, Marc Boyer, Claude Raymond, Gaëtan Perrault, Oscar Piette, Mlles R. Raymond, R. Lafond, du couvent Notre-Dame du Sacré-Coeur, d'Ottawa, Réjane Roberge, Yolande Perrault, Anita Trahan, de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, MM. J. Pilon et A. Poitras, de l'Ecole Technique, de Hull, P.Q., Mlles G. Demers, et A. Filiatreault, du couvent Notre-Dame-de-Lourdes, de Sturgeon Falls.

Le R. P. L. Bourassa, aumônier militaire dans l'aviation stationé à Calgary, Alta., était parmi nous récemment.

Le sermon de la messe de minuit fut prononcé par le R. P. Sylvestre, aumônier dans l'armée canadienne.

M. L.-P. Demers, B.A., étudiant au Collège d'Education de Toronto, passe les vacances avec les siens.

M. et Mme Cyrille Séguin, de Field, rendaient visite à la famille Clodomir Guénette, à l'occasion de la Noël.

M. Jean-Paul Gagnon, de Welland, M. Roland Gagnon, de Sudbury, ainsi que Mlle Thérèse Gagnon, de Sudbury, rendaient visite à leurs parents, M. et Mme Théophile Gagnon à l'occasion des fêtes.

M. et Mme Lionel Paquette, de Coniston, ainsi que M. Siméon Robert de Sudbury, étaient en promenade chez M. et Mme G. Robert dimanche dernier.

Mercredi, le 22 décembre, les élèves de l'école P. no 2 Coldwell, présentaient une petite séance à leurs parents et amis. A cette occasion eut lieu le tirage d'une magnifique couverture. M. Ephrem Turenne fut l'heureux gagnant.

M. et Mme Valois Pilon, de Montréal, passaient quelques jours chez des parents durant les fêtes.

La famille D. Gagnon recevait récemment la visite de M. et Mme E. Danis, de Sturgeon Falls.

Mlle Françoise Pilon, étudiante garde-malade à l'hôpital général d'Ottawa, passe les vacances de Noël dans sa famille.

Mme Jos Laviolette nous laissait il y a quelque temps pour un séjour à l'hôpital St-Jean-de-Brébeuf de Sturgeon Falls. Nous lui souhaitons un prompt retour dans sa famille.

Jeudi, le 30 décembre, avait lieu l'inhumation de Mme C. Rémillard, décédée à Sturgeon Falls.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

M. et Mme Lucien Renaud, de Sudbury, visitaient leurs parents et amis ici à l'occasion des fêtes.

Mlle M. Bélanger, institutrice à Blind River, passait les vacances chez sa mère, Mme Vve A. Bélanger.

Le militaire Aurèle Gagnon faisant partie d'une unité canadienne stationnée à Terre-Neuve, passe actuellement son congé d'une quinzaine de jours avec les siens.

M. Roger Pressé rendait visite à la famille de M. Roger Martin, récemment.

M. Jacques Bélanger, employé à Sudbury, était dans sa famille à l'occasion du jour de l'An.

Après avoir fait une semaine d'enseignement dans nos écoles rurales, Mlles Yolande Perrault, Anita Trahan et Réjeanne Roberge sont retournées poursuivre leur cours à l'école normale d'Ottawa.

Mlle Jeanne Pilon, de Hull, Québec, visitait sa mère, Mme Adrien Pilon.

Le soldat Roland Laurin, du camp militaire de Petawawa, passait un court congé dans sa famille durant les fêtes.

Mgr S. Côté, curé à Chelmsford, était de passage au presbytère la semaine dernière.

M. L. Brunet allait passer le jour de l'An avec ses grands-parents à Falconbridge.

Le 3 janvier l'école du rang Sturgeon Falls dirigée par Mme R. Martin restait fermée. Des arrangements ont été faits par la commission scolaire de transporter les douze élèves de cette école à l'école du village.

Les militaires Victor Rondeau, de Val Cartier et Oscar Legendre, de Hamilton, ont rendu visite à leurs parents et amis ici à l'occasion du jour de l'An.

M. Réal Dufresne, employé dans une usine de guerre, à Windsor, passait la Noël chez ses parents.

M. et Mme Alexandre Lefebvre, de Sudbury, visitaient des parents et amis ici la semaine dernière.

Plusieurs de nos paroissiens sont retenus à leur chambre par une vilaine grippe. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Un bon nombre de nos étudiants et étudiantes nous ont quitté dimanche dernier après un bon repos bien mérité d'une dizaine de jours.

Hanmer

M. Lucien Proulx, du collège Sacré-Coeur de Sudbury, est retourné à ses études, après avoir passé deux semaines de vacances avec ses parents.

Etaient de passage à Hanmer, de Sudbury à l'occasion des fêtes MM. et Mmes Théodore Callaghan, Omer Charbonneau, René Charbonneau, Constant Démoré.

M. Hervé Despatie, de Nobel, venait passer quelques jours chez son père, M. Théodore Despatie.

L'instituteur Ovila Charbonneau revenait parmi nous à l'occasion des fêtes. Il fait la classe à Markstay.

La semaine dernière avait lieu l'assemblée annuelle de la section de l'école du village. M. J.-A. St-Germain fut nommé commissaire. Il remplace M. Adrien Lajambe qui finissait son terme cette année.

Mlle Cécile Pitre, institutrice à Holtyre, rendait visite à ses parents, à l'occasion des fêtes.

Mlle Réjeanne Bisaillon, étudiante à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa passait ses vacances chez ses parents.

Dimanche, le 2 janvier, avait lieu le baptême de Marie-Cécile-Pauline, enfant de M. et Mme Eudore Brunelle. Parrain et marraine, M. et Mme Cléo Brunelle.

M. et Mme Auguste Richer ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Yvette-Lucienne. Parrain et marraine M. et Mme Athanase Richer.

Le 3 janvier les classes se remplissaient d'élèves pour la première fois cette année. Tous nos instituteurs sont à leur poste, cette semaine, quelques étudiants de l'école normale, faisaient la classe, dans la paroisse.

Lavigne

Les Fêtes ont été l'occasion de belles réunions de familles à Lavigne. Ainsi vit-on beaucoup de parents et d'amis venus de l'extérieur et qui étaient de passage afin de prendre part à ses rassemblements intimes.

M. et Mme Baptiste Vincent accompagnés de leurs filles Rita et Lucille rendaient visite aux familles Vincent et Lafrenière de notre paroisse et de la paroisse de Verner. Ils s'en retournèrent le 4 janvier à Cheminis, Ont.

Plusieurs de nos militaires profitèrent d'un congé pour visiter leurs parents. Mentionnons les soldats Edgar Arbour, Aurèle Brault, Gaspard Giguère, Lionel Lajeunesse, de la R.C.A.F., René Vincent et Walter Plante.

La famille Edmond Forest avait le bonheur de recevoir durant les Fêtes, M. et Mme Léo-Paul Charlebois, de Sarnia, Ont. et M. et Mme Eugène Beausoleil, de Sudbury.

Les vacances de Noël ramenèrent parmi nous quelques étudiants et étudiantes de l'extérieur. Mlles Jeannine et Yvette Lamarche et Mlle Claire Forest, toutes trois du couvent Notre-Dame-de-Lourdes, de Sturgeon Falls. MM. Réal Arbour, Dollard Perreault, Guy Lafrenière, Fernand Forest et Joseph Savignac, du Collège Sacré-Coeur, de Sudbury.

La messe de minuit: Comme par les années passées nombreux furent les fidèles de la paroisse qui assistèrent à la messe toujours si belle de minuit. Comme le dit un proverbe, la simplicité fait la beauté. La cérémonie fut en effet simple dans notre petite église paroissiale mais les voeux que formulèrent les âmes n'en étaient que plus élevés. Nous sommes sûrs que l'Enfant de la crèche ne demandait que cela.

Le choeur de chant avait exercé du beau chant pour la circonstance, qu'il exécuta avec succès.

Le R. P. Roland Robert, clerc St-Viateur, de Montréal, secondait notre curé, le R. P. Cholette dans son ministère.

Une agréable surprise nous fut réservée pour la messe du jour de l'An. Un groupe de collégiens du Collège de Sudbury sont venus nous exécuter une belle messe en partie. Par l'entremise de notre journal nous les en remercions de nouveau sincèrement.

Le 27 décembre et née à M. et Mme Jimmy Forest une fille baptisée sous les noms de Marie-Armande-Liliane. Parrain et marraine M. et Mme Edmond Forest.

RECENTS MARIAGES

M. Roland Savignac, fils de M. Omer Savignac épousait le 28 décembre Mlle Jeanette Bolson. Les parents de la mariée donnèrent un dîner tandis que le soir il y eut réception chez M. Savignac.

Le 6 janvier Mlle Célina Arbour, fille de M. et Mme Oscar Arbour, épousait le soldat Joseph Mazure, de Buffalo. Dans l'après-midi ils firent un voyage à Sudbury. Le soir une soirée avait lieu chez M. Oscar Arbour. Ils doivent nous quitter sous peu à destination de New-York.

Warren

Lundi, le 3 janvier, avaient lieu dans l'église de la paroisse, aux milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Donat Lapierre (née Florence Prud'homme). Le R. P. Plouffe officiait. Les porteurs étaient MM. Horménégilde, Ligori, René, Henri et Lionel Lapierre, ses beaux-frères, et Napoléon Tétreault, son cousin.

Malade depuis longtemps, Mme Lapierre est décédée à l'hôpital général de Toronto, à l'âge de 31 ans et 9 mois. Elle laisse dans le deuil outre son époux, six enfants en bas âge, Rhéal, Madeleine, Henriette, Colombe, Roland et Albert, sa mère, Mme Angeline Prud'homme, son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme André Lapierre, cinq frères et quatre soeurs, ainsi que plusieurs autres parents. La famille en deuil remercie sincèrement tous ceux qui se sont dévoués dans leur récentes épreuves, spécialement M. et Mme Rob. Bale et M. Hormidas Roy. A la famille éprouvée l'Ami du Peuple offre ses sincères sympathies.

Parlons bien

Le bus était paqueté de monde
L'autobus était bondée de passagers.
J'ai envoyé un money order par air mail - - - - - - -
J'ai envoyé un mandat postal par poste aérienne.
Tout le monde sont venus pour la sale - - - - - - -
Tout le monde est venu pour la vente.
On a ôté les screens pendant le week end - - - - - - -
Nous avons ôté les moustiquaires pendant la fin de semaine.
Un pitcher... un catcher... un home run... un home base -
Un lanceur... un gobeur... un circuit... un dernier but.
I reste l'autre bord de la rue - - - - - - -
Il demeure de l'autre côté de la rue.

RECOLTES FOURRAGERES

"On recommande fortement que les récoltes fourragères soient maintenues au plus haut niveau possible de production en 1944. Les recommandations en ce qui concerne l'étendue ensemencée n'ont pas été grandement modifiées, mais l'on espère que l'on continuera à semer certains grains comme l'avoine et l'orge sur les terres susceptibles de produire de gros rendements. Nous avons eu un avertissement cette année à ce sujet. Nous savons que lorsque la population animale sur nos fermes est en nombre anormal, l'insuffisance des approvisionnements pourrait entraîner les plus grandes catastrophes.

UN HEROS INDIEN REÇOIT LA CROIX VICTORIA

A la suite d'une inspection à Buckingham Palace d'un détachement représentatif de la Quatrième Division Indienne, reconnue par sa bravoure au cours de la campagne en Afrique, le Roi remet la décoration Victoria Cross à Subadar Lalbahadur Thapa. Il mérite cet honneur pour bravoure exceptionnelle.

LA VIE DE L'ESPRIT

SIMPLES NOTES SUR L'ACADEMIE FRANÇAISE

Vers 1630, Conrart, un homme de lettres, recevait régulièrement chez lui les intellectuels de Paris. Richelieu apprit, par son ami Boisrobert, l'existence de ces réunions, et il offrit à Conrart de fonder une société d'Etat. Craignant de perdre sa liberté celui-ci commença par refuser; sur les instances du Cardinal, il accepta cependant, et en 1635, l'Académie était fondée. On donna à la nouvelle Compagnie le nom d'Académie en souvenir des jardins d'Académus, où Platon donnait ses leçons.

Pour se recruter l'Académie, au début, choisissait ses membres sur simple proposition. Depuis qu'Arnaud d'Autilly refusa l'honneur qu'on lui faisait l'Académie exige des candidats, qu'ils sollicitent l'approbation de chaque académicien, et par conséquent, son vote. Il y eut quelques exceptions: Clémenceau, par exemple, fut élu spontanément, mais il ne vint jamais prendre son siège.

Quelque temps après son élection, le nouvel académicien doit prononcer un discours de réception. Ordinairement il s'écoule un an environ entre l'élection et la réception. Cependant, M. Porto-Riche refusa de prendre son siège; le maréchal Lyautey attendit huit ans, MM. Bergson et Bérard quatre ans; M. G. Lenôtre mourut quelques mois seulement après son élection.

Au jour fixé pour sa réception, le récipiendaire fait son entrée, accompagné de ses deux parrains; par exemple, MM. Valéry et Bordeaux furent les parrains de M. F. Mauriac. Puis il prononce son discours, qui est un éloge de son prédécesseur, des protecteurs de la Compagnie et un remerciement aux académiciens qui l'ont élu. Au début, l'élu prenait son siège. Mais en 1640, l'avocat Patru prononça un si beau remerciement, qu'on décida que tous les élus feraient un discours.

Le directeur de l'Académie fait ensuite l'éloge du nouvel académicien, éloge, on le comprend, le plus souvent flatteur. A la réception d'Henri Lavedan toutefois, le directeur Beauregard causa tout un émoi quand il dit: "Monsieur ...vos oeuvres sont d'un joli cynisme, vous aimez à promener votre esprit dans les pires marécages... Vous vous complaisez à peindre des âmes pourries... votre rire fait des cadavres".

Il faudrait plusieurs volumes pour relater toutes les réceptions; qu'il suffise de noter celles de quelques grands écrivains. Fénélon fut reçu le 31 mars 1693; il développa quelques idées reprises plus tard dans sa Lettre à l'Académie. Racine fut reçu en même temps que Fléchier et, Gallois. Colbert assistait à la séance. "Le remerciement de mon père, écrit Louis Racine, fut fort simple et court, et il le prononça d'une voix si basse que M. Colbert n'en entendit rien et que ses voisins en entendirent à peine quelques mots" Châteaubriand succéda à Marie-Joseph Chénier: dans son discours, il dissertait sur les erreurs de son prédécesseur; Napoléon lui demanda d'en supprimer quelques passages. Châteaubriand refusa, et il ne fut reçu que sous la Restauration.

Chaque académicien possède son fauteuil. Autrefois, l'on siégeait sur des chaises. Un cardinal, à cause de son rang, demanda un fauteuil. Louis XIV averti, exigea la plus stricte égalité entre tous les membres, et ordonna qu'on apportât trente-neuf autres fauteuils.

On parle quelquefois du 41ième fauteuil. On l'attribue aux grands écrivains qui n'ont pas fait partie de l'Académie, comme Pascal, Molière, Saint-Simon, Descartes.

Les Académiciens se réunissent tous les jeudis. Quelques-uns présentent des travaux; puis on discute divers projets, on avance le dictionnaire...

L'Académie a son secrétaire perpétuel. Elle élit tous les trois mois un directeur qui reçoit les nouveaux académiciens et prononce le discours sur les prix de vertu.

L'Académie française est devenue une institution nationale. D'Alembert disait: "L'Académie française est l'objet de l'ambition secrète ou avouée de tous les gens de lettres, de ceux mêmes qui ont fait contre elle des épigrammes bonnes ou mauvaises, épigrammes dont elle serait privée pour son malheur si elle était moins recherchée". Qui, en effet, ne se rappelle point les épigrammes de Chapelle, Chamfort, Lainez? Piron, qui ne manquait pas d'esprit et que l'Académie avait refusé disait: "Ils sont là quarante, et ils ont de l'esprit comme quatre".

Jules Lemaître, de l'Académie, écrivait (Contemp. IV): "L'Académie est une institution ridiculement immorale, puisqu'elle n'ajoute rien au vrai mérite et qu'elle en donne les apparences à l'intrigue et à la médiocrité. Peuple! elle te trompe, car sa fonction affirme une compétence qu'elle ne peut avoir". Lemaître peut avoir en partie raison. Il n'en demeure pas moins vrai que l'Académie est une institution utile, voire nécessaire, et qu'elle a joué un rôle de premier plan dans les lettres françaises.

BEAUDOIN D'ANGERS.

VIEUX PORTS

Le cadre qui surtout plaît à ma nostalgie
Est celui des vieux quais où l'on n'embarque plus,
Des eaux couleur de rouille et des ponts vermoulus,
Décors dont la province a gardé la magie.

J'aime ces flots huileux dont la flaque rougie
S'harmonise aux regrets des lointains angélus,
Comme aux glas des espoirs à jamais révolus
S'harmonise mon coeur, vieux port en léthargie.

Mon coeur, si gai jadis, par les soirs printaniers,
Quand mes Rêves ardents, vigoureux bateliers,
S'apprêtaient au voyage et criaient à voix forte;

Mon coeur, mon coeur saumâtre, où plus d'un souvenir,
Epave de bonheur, achève de croupir,
Pareil à ces canots oubliés dans l'eau morte...

Henri GALOY

LA MAISON DU PASSE

Bienheureux qui possède encor l'humble maison
Construite par l'aïeul, en bonne pierre grise,
Dans les arbres, au bord de l'eau, près de l'église
Qui contente à la fois son coeur et sa raison!

Heureux qui de son seuil voit passer la saison,
Qui s'assied où sa mère autrefois s'est assise,
Qui dort dans le vieux lit de son père, à sa guise,
Qui garde la coutume et l'ancienne façon!

Sous le toit paternel le souvenir habite,
L'âme des parents morts dans les chambres palpite,
Des générations y viennent s'émouvoir;

Le cortège infini des ancêtres défile
En silence, de pièce en pièce, chaque soir . . .
—Il n'est point de passé dans les maisons de ville.

Albert LOZEAU

(Les Images du Pays)

PROGRAMME FEDERAL DU BLOC

(suite)

Nous réaffirmons d'abord que le Canada étant un pays chrétien, il doit être gouverné comme tel. Ce fait implique des devoirs qui priment tous les autres devoirs. La pensée chrétienne ne doit pas donner lieu seulement à de vagues déclarations de principes, mais il faut, si nous voulons sortir le monde du chaos, qu'elle inspire les idées et les actes des groupes politiques. Notre mouvement entend collaborer de toutes ses forces à l'instauration de cet *ordre chrétien* que réclament les plus hautes autorités spirituelles de l'univers.

II

POLITIQUE EXTERIEURE

Nous inspirant de notre mot d'ordre: "le Canada aux Canadiens et le Québec aux Québécois", nous réclamons la *souveraineté* réelle du Canada, *l'autonomie réelle des provinces, la reconnaissance pleine et entière de l'égalité de droits du groupe de langue française et de celui de langue anglaise.*

SOUVERAINETE DU CANADA

Nous revendiquons en premier lieu les attributs d'un pays souverain, et la disparition des vieilles servitudes qui continuent, en fait, de nous lier au Parlement de Westminster ou à d'autres institutions impériales.

(1) Seul parmi les Nations-Unies le Canada ne possède ni hymne ni drapeau distinctifs. Cette situation ridicule et humiliante doit cesser. Nous doterons notre pays d'un *hymne* et d'un *drapeau nationaux.*

(2) A l'avenir, c'est *un Canadien* qui devra occuper le *poste de gouverneur du Canada*: la situation actuelle a quelque chose d'injurieux pour nos concitoyens.

(3) Nous voulons la suppression des *appels au Conseil Privé et du recours au Parlement de Westminster* lorsqu'il s'agit *d'amender la Constitution.* Le Canada doit avoir le pouvoir deconnu et effectif d'amender lui-même sa propre constitution (avec l'assentiment unanime des provinces, quend celles-ci sont en cause), et son plus haut tribunal doit être un tribunal canadien. Dans l'un et l'autre cas, les provinces et la nationalité canadienne-française devront obtenir les garanties constitutionnelles que rend nécessaires ce rajustement, et que nous définirons plus à loisir dans une autre occasion.

(4) Nous devrons procéder à une adaptation de la constitution à notre status de pays souverain, afin d'abolir tout vestige de colonialisme et de faire disparaître toute équivoque au sujet de notre liberté absolue.

(5) Enfin, nous entendons généraliser une *représentation diplomatique* et consulaire dans les principaux pays du monde, et une représentation consulaire dans les autres.

Toutes ces réformes sont nécessaires. Et pourtant en elles-mêmes, elles ne seraient rien si elles ne correspondaient à une nouvelle orientation politique. Nous pourrions fort bien posséder un drapeau national, un gouverneur canadien, le pouvoir d'amender notre constitution, et cependant participer à la prochaine guerre impériale avec tous les excès que nous mettons à notre participation actuelle.

Aussi ne voulons-nous pas seulement d'une souveraineté proclamée, mais d'une *souveraineté réelle.*

SOUVERAINETE REELLE

Comment, dans la mesure où le permettent la géographie et notre population restreinte ,rendre cette souveraineté réelle et non plus seulement nominale?

(1) Reconnaissons que ce problème a d'abord un aspect psychologique. Le droit à la neutralité, par exemple, ne correspondra chez nous à la neutralité réelle, dans un conflit impérial, que le jour où la majorité des Canadiens penseront en Canadiens. Tant qu'on laissera se développer une propagande impérialiste ingénieuse et tenace, sans y répondre par une propagande canadienne non moins tenace, et non moins ingénieuse, le sentiment impérialiste l'emportera nécessairement dans les moments de crise. Il faudrait donc préparer les citoyens canadiens à leur rôle par une *meilleure éducation politique*, qui, sans être tracassière comme l'actuelle publicité de guerre, sans heurter les susceptibilités et les particularismes légitimes ,éveillerait de Halifax à Vancouver un amour exigeant de la patrie canadienne.

L'UNION PAN-AMERICAINE

(2) Nous devrions commencer immédiatement des démarches pour *être admis à l'Union panaméricaine.* Nous sommes le seul Etat théoriquement autonome des deux Amériques à ne point participer à cette Union. Quelques mois avant la guerre, le 13 avril 1939, je rappelais au Parlement qu'il y a à Washington, dans la salle de l'Union panaméricaine, un siège vacant *réservé* pour le Canada: je rappelais que ce siège vacant est déjà une invitation, et qu'il y va de l'intérêt de notre pays, terre d'Amérique, de participer à ces conférences panaméricaines. Nous participons, disais-je, à des conférences européennes et à la Société des Nations; et voilà que, sur le continent américain, quand tous les Etats d'Amérque sont réunis pour aviser aux moyens de défendre le territoire continental, le Canada se tient à l'écart? Etait-ce "par crainte de préjudicier aux intérêts de l'Empire britannique"? Et je remarquais qu'il y a lieu de "se demander si notre politique extérieure n'est pas dictée par Londres, si nous sommes réellement libres comme on nous le dit, libres de songer à nos intérêts d'abord, ou si nous sommes à la remorque de l'Angleterre".

Quatre années de guerre ont trop bien répondu, hélas!! à cette question. Et bien je reprends ma proposition d'avant-guerre pour en faire l'un des articles de notre programme. Oui, *nous devons faire partie de l'Union panaméricaine.* Nous devons y être, non pour le compte d'un plus puissant que nous, mais *pour notre propre compte*, pour en tirer les *avantages politiques, économiques et culturels* que cette collaboration implique. Ce sera la première étape de notre libération réelle.

AUDACIEUSE POLITIQUE ECONOMIQUE

(3) Le Bloc Populaire est favorable à une *nouvelle politique économique*, qui brise courageusement avec les vieilles routines et qui soit en mesure de servir d'appui à une politique étrangère nationale. Cette orientation nouvelle donnerait lieu à plusieurs mesures d'ensemble. En voici deux:

(a) Nous voulons encourager la *substitution des capitaux canadiens* dans les entreprises canadiennes, *aux capitaux étrangers*, au fur et à mesure que notre développement économique ou des circonstances exceptionnelles le permettront. La facilité avec laquelle des emprunts de guerre d'un milliard ont été sursouscrits chez nous, et le vagabondage de nos capitaux à l'étranger prouvent que cette substitution est possible dans une large mesure. Qu'on ne voie pas dans cette politique une marque de méfiance à l'égard de l'étranger: mais nous croyons que dans un pays où le sens national est peu développé, la présence trop massive de capitaux étrangers compromet dangereusement notre politique extérieure. Les pays qui possèdent dans leur portefeuille un grand nombre de valeurs canadiennes, peuvent influencer trop étroitement nos décisions, nous le constatons depuis 1939 à nos dépens. Il nous faut rétablir la situation. Au début de la guerre, le gouvernement King a paru faire quelques pas dans le sens de cette libération, mais c'était uniquement pour apporter à l'Angleterre une aide financière. Et dès que la Grande-Bretagne a désiré être aidée d'une autre façon, notre gouvernement a cessé de racheter les valeurs canadiennes retenues dans les porte-feuilles anglais, il s'est mis à prodiguer à l'Angleterre des cadeaux annuels d'un milliard. Nous voulons que ce scandale cesse et nous nous emploierons de toutes nos forces à le faire cesser.

(b) Nous réclamons, pour les mêmes motifs, la *diversification des marchés.* Cette proposition a beaucoup moins de valeur pratique en temps de guerre, mais nous la formulons quand même comme une exigence de la souveraineté nationale. Depuis longtemps, le Canada opère environ 80% de ses échanges extérieurs avec deux pays, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. On voit combien cette dangereuse situation lie notre sort à celui de ces deux grandes nations impériales. Notre désir de faire rechercher des débouchés nouveaux n'implique aucune hostilité à l'égard de ceux que nous possédons déjà, mais il s'inspire de notre volonté de rendre le Canada plus efficacement autonome. Nous ne voyons point, par exemple, ce qui s'oppose à ce que nous multiplions nos relations commerciales avec l'Amérique du Sud.

(à suivre)

Vient de paraître

"CHOIX DES ELUES"

(par Jean GIRAUDOUX)

Titre singulier, livre singulier que *Choix des élues.* Quelle a été l'intention de M. Jean Giraudoux en l'écrivant? Se distraire, nous distraire, raconter une histoire, aligner des mots?

L'histoire, il la raconte à sa façon, qui n'est pas celle de tout le monde.

Trois cent trente-cinq pages sans une conversation, presque sans une réplique, et avec un minimum extrêmement réduit d'alinéas...

Et l'on ne voit pas pourquoi ça s'arrête à la trois cent trente-cinquième page, car il n'y a aucune raison pour que ce qui a été dit jusque-là ne recommence pas à être dit encore, pour que ce récit qui n'en est pas un ait enfin un dénouement.

Les mots, il joue, jongle même avec eux, les amène à l'improviste dans ses phrases, les emploie à des usages imprévus et souvent comiques, leur fait exécuter toutes sortes de pirouettes, exprimer toutes sortes de choses que l'on n'attendait pas: il les extrait de son sac à malices; les expose une seconde au soleil avant de les escamoter, en tire des étincelles comme un gamin d'un caillou...

Bref, il ressemble à un prestidigitateur dont le boniment ne vous laisse pas un instant, mais dont, au bout du compte, on ne sait pas trop ce qu'il a voulu vous faire croire.

Car si vous me demandez de vous donner une idée, même très vague, du sujet de *Choix des élues*, je m'avouerai incapable de vous répondre.

Il y a là-dedans une Elue qui, pour des motifs mystérieux, quitte un beau jour son mari. Il y a Pierre, le mari, qui accepte cela sans mauvaise humeur ni rancune. Il y a leur petite fille Claudie, qui a une nature tout à fait curieuse, leur fils Jacques, deux ou trois personnages fantomatiques et incertains, à peine humaines dans le brouillard où les maintient l'auteur? Que signifie cette aventure d'où la vraisemblance psychologique et matérielle est volontairement exclue?

M. Jean Giraudoux, qui est poète a rédigé en prose une rêverie de poète et s'est plongé dans un monde irréel où il évolue avec beaucoup d'adresse, mais qui n'est pas sans nous déconcerter un peu.

Nous prendrions d'ailleurs un certain plaisir à cette excursion en sa compagnie, s'il choisissait avec plus de soin son terrain.

Ses propos, ses allusions, les digressions de sa pensée, démontrent malheureusement trop souvent qu'il fait fi de toute règle morale; et le ton qu'il emploie par endroits est trop près du libertinage pour ne pas donner lieu à de nettes réserves.

Extrait de *Les Romans*. Revue des Lectures, le 15 mai 1939.

Volume de 285 pages, au comptoir $1.25, par la poste $1.35.

Librairie "Loisirs", 82 rue Beech, Sudbury.

Il faut attendre un soir pour dire le jour beau.—Legrand.

• •

La confiance est le courage de l'esprit.—E. de Girardin.

• •

L'esprit est le moyen de se faire détester.—Dupin.

• •

La force est aux sources.—Lacordaire.

LA VIE OUVRIERE

Catholiques, en garde

Le danger communiste renait dans notre pays.

Chacun sait les maux dont il nous menaça il y a quelques années. On se demandait si le Canada ne subirait pas le même sort que la Russie, l'Espagne et le Mexique.

Vint la guerre. Et les communistes se montrèrent sous leur vrai jour: plus attachés à Moscou qu'à leur patrie, prêts à trahir les intérêts des Alliés pour servir ceux des Soviets.

Ce fut leur malheur. Le gouvernement canadien interdit leur parti. L'attaque d'Hitler contre la Russie les ramena de notre bord. Et ils livrèrent un véritable assaut à Ottawa pour retrouver leur statut légal.

Comme leur démarches n'ont pas encore réussi, ils se sont regroupés sous un autre nom: *le Parti ouvrier-progressiste.*

Très actif, ce nouveau parti a entrepris une propagande intense. C'est surtout dans les milieux ouvriers qu'il agit. Aux travailleurs, victimes de l'exposition capitaliste, il dénonce l'injustice de leur situation et promet de la remplacer par un régime qui leur donnera pleine satisfaction et dont ils seront les maîtres.

Tromperies et mensonges! Une doctrine de haine ne peut pas engendrer la justice et le bonheur.

Que l'ouvrier canadien ait souffert avant la guerre et qu'il faille empêcher le retour à cette condition injuste, tous les vrais catholiques l'admettront.

Il y a longtemps que les Papes ont dénoncé la dictature économique. Nos évêques ont fait écho à leurs paroles. Malheureusement, il faut bien l'avouer, nos hommes politiques ont fermé les yeux sur le mal qui nous rongeait, ils se sont refusés à lui appliquer les remèdes nécessaires.

Mais ce n'est pas le communisme, même s'il se camoufle sous le nom de parti ouvrier-progressiste, qui remédiera à cette situation et améliorera le sort de la classe ouvrière. Il fera plutôt son malheur.

* *

Sa doctrine, en effet, est contraire aux aspirations de la nature, à nos traditions canadiennes-françaises, aux enseignements de l'Eglise.

Appuyés sur ces trois forces, les catholiques de notre province demandent:

1o *l'accession à la propriété* pour tout homme, c'est-à-dire un foyer qui soit bien à lui, où il puisse élever sa famille dans une certaine aisance et réaliser ses légitimes ambitions; le *communisme*, au contraire, *rejette toute propriété privée* et n'admet que la propriété de l'Etat qui, maître absolu de tout, distribuera à chacun, au prix de sa dignité et de sa liberté, besognes et subsistance;

2o la *collaboration entre les classes*, entre le capital et le travail, placés sur un pied d'égalité, grâce au syndicalisme chrétien et surtout à l'organisation corporative qui groupera les patrons et les ouvriers d'une même industrie, non plus en deux camps opposés comme des adversaires, mais dans un même corps professionnel, à titre de collaborateurs, d'associés; le *communisme*, au contraire, préconise *la lutte des classes* qu'il considère comme essentielle jusqu'à la disparition du capitalisme. En réalité nous aurons alors un régime totalitaire, la dictature du prolétariat, ou plus exactement de quelques hommes;

3o *le respect de la fin surnaturelle de l'homme.* Créé non pour lui-même, pour cette vie, pour y jouir le plus possible, mais pour Dieu, l'homme doit servir son Créateur, en usant légitimement des biens mis à sa disposition, et atteindre ainsi sa haute destinée. Cette fin surnaturelle, la société doit la respecter et la favoriser. *Le communisme*, au contraire, *professe le matérialisme* le plus complet et *abhorre toute idée religieuse.* Dieu, pour lui, n'existe pas. La religion est une expoitation. Il faut la combattre, l'extirper du monde. D'où ces persécutions sanglantes dans tous les pays où le communisme a établi sa domination.

* *

La doctrine catholique et la doctrine communiste sont donc bien opposées l'une à l'autre. Aucun vrai Canadien français ne peut vouloir de cette dernière. Il doit rester attaché de toutes ses fibres à la première.

Encore faut-il vivre cette doctrine. Et ceci s'applique aux gouvernants comme aux gouvernés. Si le communisme peut aujourd'hui tendre ses appâts à la masse ouvrière avec certaines chances de succès, c'est parce qu'un capitalisme avide a pu, sous la protection des hautes autorités, exploiter le peuple. Mais en agissant ainsi on reniait la foi catholique, même si on s'en couvrait hypocritement comme d'un manteau.

Ces abus ont trop longtemps duré. Les groupes politiques qui n'oseront les écarter, si puissants soient-ils, seront balayés comme des fétus de paille, et des équipes nouvelles, imbues non de la doctrine communiste mais de la doctrine sociale catholique, prendront leur place.

Canadien français, ayons l'oeil bien ouvert. Aucune alliance avec le communisme, sous quelque nom qu'il se présente; aucune collaboration non plus avec les serviteurs des puissances d'argent; mais appuyons de toutes nos forces les hommes sincères décidés à mettre à exécution les réformes sociales préconisées par l'Eglise.

Ecole Sociale Populaire.

Caisse populaire

TERRE DE CHEZ-NOUS — De tout ce que nous avons dit, il découle que le crédit est le résultat et le fruit de l'épargne. Car jamais on ne pourra prêter d'argent si auparavant, on n'en a pas économisé ou mis de côté. Il y a trois sortes de crédit: le crédit personnel, le crédit immobilier et le crédit financier.

Le crédit personnel et le crédit immobilier ne sont pas à proprement parler de l'argent, bien qu'ils puissent aider à en obtenir. Le crédit personnel l'emporte cependant sur tous les autres, puisqu'il jouit de la primauté en donnant à l'homme son degré de culture, sa valeur personnelle. C'est pourquoi le mouvement coopératif, la caisse populaire, s'en occupent beaucoup et cherchent à le développer, à l'augmenter dans chaque homme par leur méthode d'éducation et d'étude.

Mais je veux parler surtout du crédit financier. Nous savons tous que le crédit est régi, réglé par les banques. Tout crédit bancaire est créé par des prêts bancaires. En somme, tout argent en circulation est crédit bancaire. En ce sens, les banques peuvent donc créer ou détruire l'argent. Et la quantité d'argent en circulation varie en proportion directe de l'action des banques qui augmentent ou diminuent les prêts, acceptent ou refusent le crédit.

Mais comme il faut parfois recourir au crédit et emprunter de l'argent, pourquoi les coopérateurs ne s'adresseraient-ils pas à leur organisation? Demandez votre crédit à votre caisse populaire. C'est elle votre banque. Elle vous recevra, vous ouvrira ses bras, vous aidera à payer vos dettes. C'est là un de ses rôles. Sur votre parole de franchise, de loyauté, d'honnête homme et suivant les conditions que vous aurez stipulées, votre caisse populaire vous prêtera volontiers. Mais sachez tenir votre promesse. Un coopérateur devrait aimer autant se rompre le cou que de rompre son serment envers sa caisse. La meilleure manière de se débarrasser de ses dettes, c'est de les payer. Votre caisse populaire est là pour vous aider; c'est pour une de ces raisons que vous l'avez fondée.

M. l'abbé A. Martin.

Unions des patrons

Dans le substantiel discours qu'il prononçait en avril dernier au Canadian Club de Montréal, le nouveau président du Bureau National du Travail, le juge McTague émit une opinion dont les journaux ont peu parlé et qui cependant mérite de retenir l'attention. Favorable aux conventions collectives, le conférencier souhaite qu'elles se fassent non entre des unions d'ouvriers et un seul patrons, comme cela a lieu actuellement, mais entre des unions d'ouvriers et des unions de patrons.

Que les employeurs aient intérêt à s'unir entre eux, que cette union soit de nature à favoriser la collaboration des classes, la sociologie catholique l'a toujours proclamé. Pie XI regrette dans Quadragesimo Anno que les unions de patrons ne soient pas plus nombreuses. Au Canada, elles sont rares. Des organismes comme les Semaines sociales en ont souvent montré les bienfaits. Elles uniraient et restaureraient la classe patronale, elles faciliteraient l'harmonie entre le capital et le travail, elles seraient un acheminement important vers l'organisation corporative. Quelques patrons catholiques devraient s'intéresser à ce projet et travailler à sa réalisaion.

Les oeufs

OEUFSF—

Nous connaissons un grand aviculteur qui donne régulièrement à ses poules du lait et de la verdure, et quatre-vingt-dix-pour cent des oeufs qu'il obtient sont de la catégorie A toute l'année. Sa méthode d'alimentation est la suivante: Il tient en tout temps, à la portée des volailles, des trémies remplies d'avoine, de blé et d'orge concassés, ainsi que d'un aliment concentré commercial. Le soir il donne du grain rond arrosé d'huile de foie de morue à raison d'environ deux onces d'huile par 100 poules, et tous les jours également du lait écrémé à raison de 10 à 20 livres par 100 poules, ou du lait de beurre semi-solide, deux livres par 100 poules.

Il jette par fourchées sur la litière autant de verdure que les volailles veulent en manger sous forme de foin de trèfle ou de luzerne de deuxième ou troisième coupe, et il y ajoute quelques navets et betteraves fourragères. Ce régime tient les oiseaux actifs et en bonne santé. Les poules ne mangent pas toute la luzerne mais les grosses tiges qui restent font une excellente litière, qui ne devient pas humide aussi rapidement que la paille. Un fait spécialement à noter, c'est que cet aviculteur a des granges remplies de bon foin pour l'alimentation de ses volailles. On ne voit jamais dans son poulailler des oiseaux à dos déplumé, et le picage des plumes est inconnu. Il se sert du concentré commercial à volailles pour remplacer le lait quand le lait fait défaut; il en donne plus ou moins suivant qu'il a plus ou moins de lait.

La quantité de laine produite par les moutons dépend de plusieurs choses et la plus importante de toutes ces choses est la quantité et la qualité de la nourriture donnée aux moutons.

FIDES

présente le 4e tract de la collection

"QUESTIONS SOCIALES"

Bases d'une cité heureuse

* *

On trouvera, dans ce tract, les "boussoles indestructibles et infaillibles" d'après lesquelles nous devons nous guider dans l'élaboration du nouvel ordre social à instaurer d'abord dans la famille puis jusque dans la vie internationale.

* *

La doctrine contenue dans ces tracts est présentée sous la forme d'un dialogue ou d'un cercle d'étude populaire qui en rend la lecture très intéressante.

* *

Déjà parus:

No 1—Bonheur et travail
No 2—Libéralisme économique
No 3—Socialisme et communisme
No 4—Bases d'une cité heureuse.

Prix: $0.10 l'unité, $1.00 la douzaine, (par la poste $1.15)
L'abonnement personnel (10 numéros) $1.00

* *

LIBRAIRIE LOISIRS

FIDES

présente le 2e volume dans la collection

"PHILOSOPHIE ET PROBLEMES CONTEMPORAINS

NOS DROITS MINORITAIRES

Les minorités françaises au Canada par Wilfrid MORIN, prêtre

Les émissions de S.V.P. avaient rendu populaire dans tous les milieux cet érudit qui mourut tragiquement en même temps que Louis Francoeur, Léo-Pol Morin et Fernand Leclerc.

Le présent volume nous confirme dans l'idée que l'abbé Morin était l'une de nos personnalités les plus riches; on n'a pas exagéré quand on a écrit qu'il était un humaniste intégral.

VOLUME DE 430 PAGES—$1.50 (PAR LA POSTE $1.65)

Commandez dès maintenant, écrivez, téléphonez, venez à

FIDES

3425, RUE ST-DENIS (Près Sherbrooke) Montréal
Tél.: HA 7228*

Vous ne connaissez pas la revue "Mes Fiches"? Demandez un numéro spécimen gratuit.

FIDES

présente

L'AME DE L'EDUCATION

par François CHARMOT, S.J.

Le Père Charmot est un éducateur d'expérience dont la valeur est reconnue.

L'importance du sujet traité non moins que l'art avec lequel il est abordé nous fait placer

"L'AME DE L'EDUCATION"

au tout premier rang de ses oeuvres.

Tous les éducateurs auraient grand intérêt à méditer sérieusement ces pages. Elles s'adressent à eux tous: prêtres, religieux, laïques.

Réédition — Volume de 252 pages.
Au comptoir: $1.25 — Par la poste: $1.35
Ecrivez, téléphonez, venez à

LIBRAIRIE LOISIRS

217 RUE KING SUDBURY

J.-R. MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES

ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Bannon Bros. Ltd.

AMEUBLEMENT GENERAL

A. J. CORBEIL, gérant

Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits

ATTENTION: LE MAGASIN FERME LE SAMEDI SOIR A 6 HRES ET OUVRE LE MARDI A 9 HRES

123, rue Durham Tél. 4-4243

SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 383

Fashion Craft Shops Ltd.

(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)

est actuellement installé à

18 rue Elm, est Téléphone 3-0523

Venez visiter notre nouveau magasin

Buvez les liqueurs douces

SILVER FOAM

Qualité supérieure

Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.

Tél. 7-7561 185, rue Lorne

La Pharmacie Lévesque

469, rue Notre-Dame

SUDBURY

Attention spéciale aux commandes par la poste

Tél. 5-5274 Livraison gratuite

LA VIE AGRICOLE

ACTIVITE GRANDISSANTE DES COOPERATIVES AGRICOLES

Les membres des coopératives agricoles canadiennes font leur part pour fournir au peuple du Canada, à l'armée canadienne, au pays ou à l'étranger, ainsi qu'à la Grande-Bretagne, les denrées alimentaires dont il existe un tel besoin. A en juger par les rapports reçus en l'année 1942, dit M. A.-E. Richards, de la Division de l'économie agricole du Ministère fédéral de l'Agriculture, l'activité coopérative au Canada a dépassé toutes les précédentes. Pour la première fois depuis onze ans, le nombre des membres a dépassé 500,000 et le chiffre total des affaires s'est chiffré à plus de $250 millions. Les réserves et le surplus qui ont atteint le haut point de $46 millions et l'amélioration de la situation du capital de travail indiquent que tout en élargissant le champ de leurs opérations les coopératives ont encore renforcé toute leur structure financière.

Sur les 1,722 coopératives qui ont fait rapport en 1942, 558 ont fait un commerce des denrées alimentaires pour une valeur de $0 millions, 180 ont fourni à leurs membres et patrons des vêtements et des meubles pour une valeur de 31½ million. Ces coopératives comprennent quelque 250 sociétés de consommation urbaine. Les produits de pétrole vendus par 561 associations valent $7 millions.

Pour augmenter la production des récoltes et des bestiaux, les cultivateurs de 834 coopératives ont acheté pour $16 millions de grains, d'engrais chimiques et de matériaux de pulvérisation sur une base coopérative.

LES COOPPERATIVES ONT PRETE DES MILLIONS

Les caisses rurales déploient de l'activité dans toutes les provinces canadiennes. En décembre 1942 il y avait au Canada 1,486 caisses de ce genre comptant 295,984 membres. Elles ont prêté à leurs membres pendant leur période de fonctionnement plus de $137,000,000. Les emprunts consentis au cours de l'année 1942 formaient un total d'environ $11,000,000.

Une compagnie mutuelle d'assurance contre l'incendie s'est formée dans l'Ontario en 1836 et plusieurs autres qui fonctionnent encore comme mutuelles agricoles se sont formées entre 1850 et 1860. Il y a aujourd'hui 365 compagnies de ce genre au Canada dont l'actif dépasse $9,000,000 et qui assurent contre les risques de l'incendie des propriétés valant plus de $1,000,000,000. Elles ont une longue période de fonctionnement.

Près de 103,000 des téléphones au Canada, soit près de 6 p. 100 sont conduits par les compagnies coopératives rurales. Ces lignes téléphoniques représentent un placement total de $20,000,000.

Les pêcheurs sur les deux côtes canadiennes ont formé des sociétés pour faire des conserves, vendre le poisson et acheter des engins de pêche sur un plan coopératif. En 1942, 67 coopératives de pêcheurs en Nouvelle-Ecosse, Québec et Colombie-Britannique, comptent 4,826 membres, ont fait un chiffre d'affaires de $2,628,380.

Il y a aussi beaucoup d'autres formes d'entreprises coopératives comme les logements, les services d'hôpitaux et les services médicaux, qui fonctionnent avec succès.

L'expédition des bestiaux

Deux des grandes causes de perte dans l'expédition des bestiaux sont la diminution de poids et l'entassement des animaux dans les wagons. La diminution de poids au cours du transport varie beaucoup et provoque souvent des mécontentements. Les cochons perdent environ 5 pour cent de leur poids en moyenne au cours d'un voyage de 24 à 36 heures. Les agneaux perdent depuis 4 pour cent jusqu'à 8 pour cent de leur poids dans le même laps de temps, tandis que les boeufs bien engraissés au grain perdent de 3 à pour cent.

L'entassement des animaux dans les wagons est aussi une grande cause de perte: les sujets plus faibles peuvent être meurtris et piétinés. Les wagons réguliers à bestiaux, de 36 pieds de long par 8 pieds de large, peuvent loger le nombre suivant ou à peu près des différentes catégories d'animaux—22 boeufs gras de 1200 livres chacun, 75 brebis de 150 livres chacune, 105 agneaux de 75 à 85 livres chacun, et 80 cochons de 200 livres chacun. Le prix du transport sur les animaux de boucherie est basé sur 100 livres de poids et sur une charge maximum de wagon pour chaque catégorie de bestiaux. On voit donc que l'entassement n'est pas économique et l'on ne devrait jamais, sous aucun prétexte, dépasser les chiffres stipulés. L'entassement est tout spécialement dangereux quand il s'agit des porcs.

Avant d'expédier les animaux, on fera bien de leur donner des aliments non laxatifs, par exemple du foin de bonne qualité. On leur en laissera manger tout ce qu'ils veulent au moment de l'expédition.

Pas d'eau glacée aux bestiaux

Une bonne provision d'eau propre est nécessaire pour toutes les bêtes bovines en hiver, mais spécialement pour les vaches laitières, et il est important également que cette eau soit dégourdie avant d'être donnée aux animaux, c'est-à-dire qu'elle soit légèrement chauffée. Comme le fait remarquer M. W. D. Albright, régisseur de la ferme expérimentale fédérale de Beaverlodge, Alberta, "les vaches constipées, à poil hérissé, frisonnantes, le dos voûté devant des auges placées pendant une froide journée d'hiver sont un objet de sympathie et une preuve bien visible du fait qu'elles ne sont pas une grosse source de profits". Si l'eau est glacée, les bêtes n'en boivent pas suffisamment et la petite quantité qu'elles en prennent retarde les fonctions naturelles de l'organisme. Ces conditions engendrent la constipation, la débilité et parfois l'indigestion.

L'eau chaude relâche le ventre et les intestins de la même façon qu'une nourriture succulente. Il suffit parfois d'une demi chaudière d'eau tiède pour ranimer un cheval après une immersion ou une longue course en temps froid. Les cochons qui se gorgent d'eau froide se portent mal. Un réchaud placé dans la cuve d'eau prévient la formation de la glace et économise ainsi du travail et il est d'un grand secours pour maintenir la santé et le bien-être des animaux de la ferme.

L'alimentation des veaux

On s'imagine peut-être que l'élevage d'un veau est une chose très simple mais la chose n'est pas aussi facile qu'elle en a l'air et les cultivateurs le savent fort bien. Ils connaissent les règles de l'alimentation de ces jeunes animaux, mais beaucoup d'entre eux ont leurs propres méthodes. Une pratique très répandue chez les bons laitiers et qui donne de bons résultats est celle qui consiste à donner aux veaux du lait entier pendant les trois ou quatre premières semaines de sa vie. On donne généralement une livre de lait pour chaque 10 livres du poids de l'animal ,c'est-à-dire qu'un veau de 75 livres consommerait environ trois-quarts de gallon par jour.

Quelques jours après la naissance du veau, il faut l'encourager à grignoter de l'avoine ronde et du foin propre bien fané. Au bout de 3 à 4 semaines on peut graduellement remplacer le lait entier par du lait écrémé. Certains cultivateurs mettent une quinzaine de jours à faire ce remplacement, d'autres y mettent un mois. La plupart des veaux devraient recevoir du lait écrémé au lieu de lait entier lorsqu'ils ont de six à huit semaines. La quantité de lait écrémé augmente au fur et à mesure du développement de l'animal mais elle ne devrait jamais dépasser 25 livres, c'est-à-dire deux gallons et demi par jour.

Pour remplacer la matière grasse du lait entier, on peut donner de la graine de lin moulue ou du tourteau de lin; ces aliments exercent un effet bienfaisant. Après le lait écrémé, on peut réduire la quantité de lait et augmenter celle de grain. Le veau qui a été bien parti devrait alors continuer à se bien développer sans arrêt de croissance.

Les engrais chimiques

On recommande instamment aux cultivateurs canadiens de faire immédiatement le nécessaire pour se procurer les engrais dont ils comptent se servir de printemps prochain et pour prendre livraison de ces engrais le plus tôt possible, spécialement pendant l'hiver. Ces précautions sont nécessaires pour trois raisons: d'abord pour mieux répartir le travail dans les fabriques d'engrais chimiques, prévenir l asurcharge des moyens de transport et enfin éviter l'encombrement dans les entrepôts. Le grand problème à l'heure actuelle est de faire en sorte que les engrais chimiques sortent continuellement des fabriques pour que les fabricants puissent mieux pourvoir aux besoins des cultivateurs et faire une distribution égale.

M. G. S. Peart, l'administrateur des engrais chimiques fait remarquer qu'il est impossible de faire une évaluation exacte de la quantité d'engrais qui sera nécessaire pendant la saison qui vient, mais les mieux renseignés sont d'avis que cette quantité dépassera toutes les précédentes et que les approvisionnements seront peut-être insuffisants. Pour toutes ces raisons, le cultivateur qui place sa commande de bonne heure et qui prend livraison de cet engrais le plus tôt possible sera plus sûr d'avoir ce qu'il veut et de l'avoir sur place, chez lui, lorsque le moment sera venu de l'utiliser.

Nettoyons les grains de semence

Le producteur de graines de semence remet souvent à la fin du printemps le nettoyage de ses graines parce qu'il n'est pas sûr de trouver à les vendre, et comme il est toujours très occupé au printemps, ce nettoyage est souvent mal fait. Celui qui a un local à l'épreuve des souris devrait toujours profiter des loisirs que lui laisse l'hiver pour nettoyer sa semence, l'ensacher et la peser de façon qu'elle soit prête à être inspectée. Si la graine n'est pas vendue au printemps, elle se conservera très bien dans ces conditions. Il y a un grand manque de grain de semence dans l'Est du Canada actuellement et l'on fera bien de conserver pour cela tous le bon grain que l'on peut avoir.

On trouve un peu partout au Canada des établissements parfaitement outillés pour le nettoyage des graines, mais ces établissements ne sont pas toujours à distance commode du cultivateur et il est obligé de nettoyer et de trier sa semence lui-même, sur la ferme. Il y a sans doute de gros appareils à moteur qui nettoient mieux que la petite cribleuse de la ferme, et cependant cette cribleuse bien conduite fait un bon travail. En s'arrangeant pour que la graine monte dans un coffre suspendu au sortir de la cribleuse, on peut grandement réduire le travail. La graine descend de son propre pids par un tuyau sortant de ce coffre pour les deuxième et troisième nettoyages qui sont nécessaires pour faire un bon travail.

Un détail important dans tous les apapreils employés pour nettoyer la semence, gros ou petits, est la série de cribles, grillages ou passes que l'on emploie. Le crible supérieur devrait être tout juste assez gros pour laisser passer le grain ee éliminer les graines plus grosses. Naturellement la dimension des grillages dont on se sert varie avec la grosseur et la forme des graines à nettoyer. Il peut être nécessaire d'employer des passes ou grillages de différentes dimension en certaines saisons et pour certaines variétés. On pourra se renseigner sur l'endroit où l'on peut trouver à acheter les matériaux nécessaires à la confection des grillages en s'adressant à la station expérimentale fédérale la plus proche de chez soi, au collège d'agriculture ou à l'agronome régional.

Un rapport du laboratoire de la Commission des grains nous apprend que la récolte de blé de 1943 maintiendra la haute réputation que le blé canadien s'est acquise pour la qualité; la valeur boulangère et la teneur de protéine de cette récolte sont aussi élevées que d'habitude.

LE SOIN DES MOUTONS

Les moutons qui couraient au large ou qui passaient dans les champs vont bientôt être rentré dans la bergerie. La transition entre les conditions de plein air et celles de l'intérieur, spécialement en ce qui concerne l'alimentation, devrait être graduelle, car les changements brusques ont généralement un très mauvais effet sur l'état général du troupeau, dit M. J. A. Telfer, chargé de la production bovine du Ministère fédéral de l'Agriculture. Le bon berger s'occupe de ces choses et il sait aménager la transition nécessaire dès la première chute de neige. Quand il rentre ses moutons à la bergerie vers la fin de l'automne ou au commencement de l'hiver, il leur donne un léger repas de gros fourrage de légumineuses et un repas également léger de fourrages concentrés, c'est-à-dire de grains ou moulées. Il augmente la ration à mesure que le troupeau abandonne graduellement l'herbe des champs pour les fourrages d'hiver.

Pour obtenir des agneaux sains et vigoureux, il faut nécessairement maintenir le poids du corps des sujets du troupeau en général, et si possible l'augmenter graduellement. Les brebis devraient être en bon état de chair au moment de l'agnelage.

La nourriture donnée aux brebis durant l'hiver doit se composer de foin, de légumineuses de bonne qualité, de pesais propres de pois, de paille de fèves, et d'une légère ration d'ensilage de blé d'Inde. Un mot d'avertissement s'impose à ce sujet. L'ensilage sûr ou gelé peut faire beaucoup de mal. La quantité de gros fourrages nécessaires varie de 2 à 3 livres par tête. Six semaines avant la mise bas on peut ajouter des racines à la ration. L'alimentation aux racines doit être graduelle, commençant avec une demi-livre pour augmenter jusqu'à 1 livre ½ ou 2 livres au plus, suivant le poids ou la taille du mouton. Au commencement de l'hiver on peut donner une légère ration de grains ou de moulée que l'on augmentera graduellement pour finir par en distribuer une livre par tête et par jour.

Il est nécessaire que le troupeau puisse prendre de l'exercice en hiver, sans quoi les agneaux qui viennent au monde seraient chétifs. On peut y pourvoir de différentes façons. Par exemple, tandis que les racines sont données en entier, dans des parquets bien recouverts de litière propre, le gros fourrage, sous forme de légumineuses, peut être placé sur la neige propre, à quelque distance de la bergerie, afin d'obliger les brebis à marcher pour se nourrir. Cet exercice leur est salutaire et les agneaux qu'elles mettent au monde sont plus vigoureux. Il ne faut pas trop dorloter les brebis en hiver, mais leur donner des conditions d'existence qui se rapprochent autant que possible de leurs habitudes naturelles quand elles courent en plein air.

L'ALIMENTATION DE LA VACHE LAITIERE

La vache fort laitière exige beaucoup de substances minérales et particulièrement du calcium (chaux) et du phosphore. Il n'est pas généralement nécessaire de fournir des substances minérales quand les vaches paissent sur un bon pâturage, bien fertilisé, mais il peut y avoir avantage à le faire avec les rations d'hiver. Un moyen très simple de les fournir est d'ajouter à chaque 100 livres de moulée, deux livres de poudre d'os ou la même quantité d'un bon supplément minéral commercial.

Mourir est un instant, vivre est un long supplice.—Saurin.

FIDES

PRESENTE

le deuxième volume dans la collection des

"ETUDES SUR NOTRE MILIEU"

dirigée par M. Esdras Minville

directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

L'AGRICULTURE

Un fort volume de 566 pages au prix établi pour la collection

$1.50 ($1.65 franco)

Outre les conférences prononcées à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal et dont le texte a été largement amplifié et les sujets approfondis, ce volume comprendra un chapitre inédit et d'une valeur inestimable pour tous les chercheurs, hommes publics, cercles d'études, agronomes, etc.

DOCUMENTATION STATISTIQUE

Un relevé de toutes les statistiques agricoles d'ensemble qui existent relativement à la province de Québec depuis la fondation de la Nouvelle-France.

Un outil incomparable de travail, qui vous épargnera des heures et des heures de recherche et de compilation, et qui vaut à lui seul le prix du volume.

Librairie Loisirs

W. ALBERT MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES DE CHOIX

Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601

Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

les préoccupations électorales ont contribué à adoucir les expressions d'opinion des membres de l'extrême-gauche de ce parti.

Il est un point, cependant, sur lequel les congressistes ont été très nets: ils ne veulent pas du Parti ouvrier progressiste, pour l'appeler de son vrai nom, le Parti communiste canadien. Ce dernier a renouvelé son offre de collaboration à la C.C.F., particulièrement en vue des prochaines élections fédérales.

A noter également que M. Coldwell a demandé la tenue d'une conférence nationale pour étudier les problèmes économiques, sociaux et constitutionnels de l'après-guerre. Le leader de la C.C.F. ne fait que réclamer en cela la reprise de la conférence fédérale - provinciale chargée d'étudier le rapport Rowell-Sirois.

La C.C.F. continue d'être l'objet d'attaques acerbes de la part de ses adversaires. Elle vient de subir une rude défaite aux élections municipales de Toronto. Elle avait plus de vingt candidats sur les rangs: tous ont été battus. Il n'en aurait pas sans doute été ainsi, si les adversaires de la C.C.F. s'étaient divisés en rouges et en bleus. Tout de même, il nous semble que la C.C.F. perd du terrain depuis quelques mois.

En aucun temps, le Parti n'a été autre chose qu'une minorité. Ce qui a fait principalement sa force jusqu'à présent, ce fut la division des adversaires du socialisme, libéraux et conservateurs, qui sont beaucoup plus intéressés à maintenir le vieux système économique d'avant-guerre qu'à protéger le principe de la propriété privée. Les gens paraissent réfléchir davantage, depuis que la C.C.F. a remporté une belle victoire en Ontario. Ils n'aiment pas la politique des libéraux, celles des conservateurs. Ils ne sont pas, d'autre part, socialistes. Ils se demandent que faire aux prochaines élections générales là où il n'y aura que ces trois partis en présence. S'ils votent pour la C.C.F. ce ne sera pas parce qu'ils approuvent les principes socialistes, mais en guise de protestation contre les vieux partis, avec l'espoir de leur donner une bonne leçon et que la C.C.F., si elle arrive au pouvoir, corrige seulement quelques-unes des déficiences les plus voyantes du présent régime économique.

CHEZ LE BLOC POPULAIRE

Le Bloc populaire canadien va tenir son premier congrès général. Il aura lieu, à Montréal, du 3 au 6 février prochain.

On attend des délégués venant de partout. On estime qu'il y en aura environ 500. Qu'il y ait des délégués de toutes les régions de la province de Québec, la chose s'explique. Mais ce qui en surprendra plusieurs, c'est que des délégués viendront également de plusieurs comtés des Provinces maritimes, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta.

Le but principal du congrès, annonce un communiqué, est l'étude du programme énoncé en octobre dernier à la radio par M. Maxime Raymond, chef du Bloc populaire, et l'adoption de voeux sur des points essentiels de la politique fédérale et provinciale. Par suite de la proximité d'élections générales tant au fédéral qu'au provincial, des problèmes de régie interne et d'organisation seront aussi discutés.

Ce congrès sera une date importante dans l'histoire de ce parti. Nous n'en attendons point de déclarations sensationnelles, cependant. Les problèmes de régie interne n'en fournissent pas d'ordinaire matière. Le programme du Bloc, d'autre part, est déjà connu dans ses grandes lignes. Ce que l'on peut ajouter ne peut être que des précisions.

L'importance de ce congrès vient du fait que c'est le premier congrès général que tiendra ce mouvement politique. Il approuvera la politique officielle du parti. Il coordonnera les vues des membres de ce groupe et en complètera l'organisation en vue des prochaines élections, tant fédérales que provinciales.

Nous ne voulons pas jouer au prophète. Il peut se produire quelque événement sortant de l'ordinaire au cours de ce congrès. Les sujets ne manquent point. Le principal est l'attitude du Bloc au sujet de sa participation à la politique dans le domaine provincial et dans le domaine fédéral. Il y a également le groupe qui ne veut pas accepter M. Edouard Lacroix, député de Beauce, comme l'un des principaux lieutenants de M. Maxime Raymond. Mais, à considérer l'objet de ce congrès, nous n'en attendons aucune déclaration sensationnelle. L'intérêt de ce congrès n'en reste pas moins grand pour ceux qui veulent suivre le cours de la politique en notre pays.

St-Jean-de-Brébeuf de Sudbury

BAPTEMES

M. et Mme Hector Dubois font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Madeleine-Georgette.

A M. et Mme Louis Servan est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Diana-Georgette.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Ernest Patenaude, de Chutes-à-l'Esturgeon, visitaient des parents ici dimanche dernier.

M. Omer Morin partait samedi dernier pour Rome, N.-Y., où il assistera aux funérailles de son frère, M. Joseph Morin.

Mme Calixte Boulay passait quelques jours à Sturgeon Falls dernièrement.

M. Lénard Lavoie, de la rue St-Charles, partait dimanche le 2 janvier pour l'hôpital général de Toronto. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Roland Ray, de l'armée canadienne, stationné à Woodstock, était de passage ici la semaine dernière.

Pour toutes nouvelles (de la paroisse St-Jean de Brébeuf) à paraître dans l'"Ami du Peuple", veuillez vous adresser à 219 rue St-Georges, ou téléphoner 5-5033.

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Les New-York Rangers de la ligue Nationale de hockey sont dans une situation misérable depuis le début de la saison et il semble bien qu'ils ne réussiront pas à s'assurer une place dans les éliminatoires. Tout d'abord Frank Boucher, instructeur de l'équipe, retourna au jeu après cinq ans d'absence sur l'alignement, pour tâcher de diriger ses gars à la victoire; la semaine dernière Boucher avoua que sa place était plutôt sur le banc des joueurs que sur la glace et il fit connaître son intention de se retirer de l'alignement. Ensuite Lester Patrick, pilote du New-York obtint les services de Fernand Gauthier, Johnny Mahaffy, Ab Demares et Ossie Auburchon pour renforcer ses lignes d'attaque. Même avec ce surplus de joueurs qui ont tous de l'expérience dans le hockey professionnel, les Rangers ne sont pas sortis de la "cave" dans le classement. On prétend que le jeune Ken McAuley se distingue dans les buts mais qu'au contraire la défense fait défaut. Ott Heller qui est membre du club Rangers depuis plusieurs années semble porter tout le fardeau à la ligne bleue car les autres joueurs de la défense ont été récemment acquis par Lester Patrick. La semaine dernière les Rangers avec un alignement complet n'ont pas eu beaucoup de succès contre les Ailes Rouges et les Canadiens. Dans leur premier engagement, les New-Yorkais succombèrent 5 à 0 tandis qu'en fin de semaine les Canadiens leur infligèrent une défaite au compte de 8 à 2. Décidément, Lester Patrick devra s'empresser de réorganiser son équipe s'il veut qu'elle atteigne les éliminatoires pour la coupe Stanley.

• •

Mike Karakas, ancienne étoile de la ligue Nationale de hockey, retournera peut-être sous la Grande Tente cette semaine. Les Eperviers de Chicago tentent d'obtenir ses services du club Providence de la ligue Américaine où il se distingue comme gardien de buts.

• •

Dans le domaine du baseball, Marty Marion et Walker Cooper ne seront pas sur l'alignement des Cardinaux de St-Louis le printemps prochain car ils font maintenant partie des forces armées. Rip Sewell n'a pas encore signé son contrat avec le Pittsburg pour la prochaine saison, il demande $20,000. Les Yankees ont aussi perdu Charlie Keller aux forces armées.

• •

Dans une joute d'exhibition la semaine dernière, l'Open Pit a eu de la difficulté à vaincre l'équipe étoile Copper-Cliff par un compte de 4 à 2. George Hastic a décidé l'issue de la partie en comptant deux buts dans la troisième période.

• •

Bill Cowley continue de mener chez les compteurs de la ligue Nationale avec 52 points tandis que Bill Durnam, gardien de buts du Canadien à 2 blanchissages à son crédit.

J.-E. LACOURCIERE

AVOCAT

10 ELM, E. SUDBURY

TEL.: 8-8221

Elle revient chez elle

Disparue de chez-elle depuis le jour de Noël, Georgina Kingsbury, âgée de 15 ans et demeurant à Noëlville est revenue chez-elle. Cette nouvelle a été reçue par la sûreté provinciale des parents. La jeune fille est revenue après dix jours passés à Sudbury. La police fut avisée que Georgina avait travaillé pour quelques jours dans un magasin de Sudbury après Noël. Quand elle ne parvint pas à se trouver un emploi régulier, elle décida de retourner chez-elle La jeune fille avait quitté Noëlville le jour de Noël et selon un rapport a été vue à Sturgeon Falls le lendemain, accompagnée de deux autres personnes de Noëlville.

St-Charles

(A cause d'un retard ce courrier qui aurait dû paraître la semaine dernière, ne passe que cette semaine).

St-Charles, 6 janvier—Dimanche le 2 janvier il y eut bingo à la salle paroissiale organisé par quelques bonnes gens de notre paroisse, au profit de l'église. Ce fut un succès et M. le Curé remercia l'assistance de s'être rendu si nombreuse.

A titre de nouvelliste, il m'incombe de trouver de franches nouvelles à toutes les semaines. Dans une modeste campagne, où la matière à sensation est plutôt rare, il est parfois assez difficile de trouver des "nouvelles". Pour cette fois-ci je me propose de donner comme "nouvelle" ce qui n'est pas "nouvelle" du tout. Bien oui, comme toujours d'habitude, certains fermiers qui trouvent facilement excuse à donner, continuent de laisser vagabonder leurs animaux par les chemins et les cours du village. Ces pauvres bêtes, inconscientes de la négligence de leurs maîtres, se font pourchasser, battre, voient les chiens à leur trousse... Un malin du village voulant montrer au propriétaire de ces animaux vagabonds, qu'ils ne sont pas désirés à réussi à attacher à la queue d'une vache toute sale, une note, "Gardez-moi donc chez-nous, on me maganne partout ailleurs".

C'est malheureux que ces choses persistent. En été, nos gazons sont ruinés, nos jardins dévastés, nos trottoirs éclaboussés. En hiver, quand pourtant ces pauvres bêtes n'ont rien à "rapiner" ailleurs ils continuent à faire le dommage en brisant les arbrisseaux, détériorent tout dans la rage de trouver quoi se mettre sous la dent que leur propriétaire refuse de leur donner. Il y a bien un enclos municipal pour y enfermer ces "raveaudeurs" mais par compte, quand les propriétaires sont de braves gens charitables ,populaires, inoffensifs... il en coûte de se servir de moyens si radicaux pour forcer nos gens à faire leur clôture, où à garder sous tutelle "le stock"... Voilà une nouvelle qui n'en est pas une...

Une plaque de marbre commémorative qui sera posée sur notre monument du Sacré-Coeur, qui orne la terrace de notre église a été reçue et exposée dans l'église jusqu'à ce qu'elle prenne place sur son socle qui lui est destiné, au printemps prochain. Voici l'inscription en lettre incrustées dorées, "Sacré-Coeur de Jésus bénissez nos familles". A la mémoire de Alexis Roy, de ses fils Jean-Baptiste, Joseph et Aldège.

Nos classes ont de nouveaux ouvert leurs portes afin de finir leur année d'enseignement. A tous nos instituteurs et institutrices, nous souhaitons beaucoup de succès.

VA-ET-VIENT

M. Roland Roy, de l'armée et M. Aimé Roy, de Sudbury, visitaient des parents à l'occasion des fêtes.

Nombreux étaient nos visiteurs à l'occasion du Nouvel An. En voici quelques-uns, M. Gérard Lemieux, de La Trappe, Qué., Mlle Rita Lemieux de Chutes-à-l'Esturgeon, M. et Mme Ferdinand Bédard et Mlle Gabrielle Bédard, de Niagara Falls, M. et Mme Anthony Lemieux, de Sudbury, M. et Mme Amédée Tétreault, de Hagar, MM. et Mmes Albert Dupuis, de Whitefish, Léo Brisson, de Sudbury, Joseph Chamberland Victor Lapointe, Isidore Bédard, Henri Clément, Josephat Lalonde, Alfred Roy, Georges Marois tous de Sudbury, MM. et Mmes Elphège Vaillant de Coniston, Roméo Richer, de Markstay, Alexis Beauparlant, de Coniston, MM. Germain et Lionel Brisson, M. Léonard Pilon, M. Louis Asselin, de Sudbury, Mlles Claire et Noëlla Branconnier, Estelle et Cécile Lapointe, MM. Omer Gauthier, Réginald Branconnier, de Sudbury.

M. et Mme Raoul Taylor étaient de passage chez des parents à Sturgeon Falls la semaine dernière.

La fête de Noël a été pieusement célébrée en notre église, comme par le passé. Il y avait une grande foule à la messe de minuit. Il y eut aussi un grand nombre de communion.

La messe fut chanté par M. le curé Lionel Séguin, de notre paroisse. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Armand Côté du collège de Sudbury.

Le chant fut exécuté par les membres de la chorale paroissiale sous la direction de Mme Rodolphe Chèvrefils.

La messe de l'aurore fut dite par M. le curé L. Séguin. Les fidèles ont assisté en grand nombre à cette messe.

VA-ET-VIENT

Nos instituteurs et institutrices sont de retour parmi nous après avoir passé leurs vacances dans leur famille.

Nos visiteurs se firent nombreux pour la grande fête de Noël. Parmi ceux-ci nous remarquons Mlles Aline Lapointe, de Sudbury, Hélène Dignard, de Markstay, Marie-Anna Rivard, de Sudbury, Antoinette Turcot et Lucille Dupuis, du couvent de Sturgeon Falls, Gertrude Gauthier, de Sudbury, Laurence et Germaine Chamberlant, de Sudbury et Edna Robidoux, de Sudbury.

MM. Delphis Asselin, de Sudbury, Camille Roy, de Sudbury, Laurier Gauthier, Jérôme Gauthier, Rodolphe Lemieux, de Témiscamingue, Albert Lamontagne, de l'armée canadienne, stationné à Toronto, Wilfrid Chaloux, de Sudbury, Hector Laforge, de la R.C.A.F. de Toronto, Lionel Dignard, de l'armée, stationné à Val Cartier, tous passaient quelques jours dans leur famille à l'occasion des fêtes.

MM. et Mmes O. Giroux, Victor Laporte, Gérard Gervais, de Sudbury, Anselme Braseau, de Markstay Hermas Leduc, de Copper Cliff, Valmore Boulet, de Peterborough, Georges Vachon, de Noëlville, Osias Roy, Ernest Roy, Domina Pitre aussi de Noëlville, étaient de passage ici à l'occasion de la mort de Mme Edouard Bennette.

MME EDOUARD BENNETTE MEURT A 74 ANS

Citoyenne de notre paroisse depuis très longtemps, Mme Edouard Bennette est décédée le jeudi 23 décembre à l'âge de 74 ans et 10 mois.

Née à Embrun en 1869, elle épousa feu Edouard Bennette en 1894. Elle était membre dévouée de la Congrégation des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre, et en reçut les honneurs. Elle succomba après 15 jours de maladie à l'hôpital St-Jean-de-Brébeuf de Sturgeon Falls. Elle laisse pour la pleurer deux soeurs, Mme Evangeline Tessier, de St-Charles et Mme Amyote, de Auclair, Ont., trois frères, MM. Salomon et Aldège Brisson, de Embrun, Ont. et M. Médéric Brisson, de notre paroisse ,ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

Le cortège funèbre quitta le salon funéraire Théoret de Sturgeon Falls, le lundi 27 décembre pour se rendre à St-Charles où le service fut chanté à 10 heures a.m.

Les porteurs étaient ses neveux, MM. Georges Amyote, de Pointe Gatineau, Camille Brisson et Lionel Lemieux, Albert Chèvrefils, Isaac Bédard et Théophile Chamberland.

L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Charles. Aux parents éprouvés l'Ami du Peuple offre ses sincères condoléances.

A tous les lecteurs et lectrices votre correspondante de St-Charles vous souhaite une Bonne, Heureuse et Sainte Année, Prospérité et Bonheur.

Le travail de l'Office des produits spéciaux se divise en cinq sections—produits de la basse-cour, fruits et légumes, filasse de lin, graines de récoltes des champs et des récoltes potagères et pommes de terre de semence certifée. L'Office passe des contrats avec les gouvernements alliés pour l'exportation des produits agricoles, fabriqués ou non fabriqués, à l'exception du bacon et des produits laitiers.

L'avare est un riche honteux.—A. d'Houdetot.

Nickel Tire Service

Propriétaire: Gérard Boulet

VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR

TEL. 8-0109 Res. 6-6132

25 rue Beech

General Welding Works

Soudeurs, apprenez un métier qui paye. Des soudeurs électriques sont demandés. Instruction individuelle. Equipement moderne.

102 rue Notre-Dame Sudbury

COCOA "Neilson" ..... lb 29¢

PAIN "Carload", frais et nourrissant. 2 pour 15¢

FARINE "Maple Leaf" .. 7 lbs 27¢ — 24 lbs 85¢

BEURRE, 1ère qualité ..... lb 38¢

OXYDOL ..... gros pqt 24¢ — pqt géant 65¢

"DOMESTIC SHORTENING" ..... lb 19¢

SAVON de toilette "Luxe" ..... 2 pour 11¢

BISCUITS "Soda" McCormick ..... lb 16¢

L'EPICERIE CARLOAD

"3 MAGASINS S"

45 rue Elm — 499 Notre-Dame

"Quality Meat" et Epicerie — 18 Elm est

Théâtre CAPITOL Sudbury

AU PROGRAMME JUSQU'A SAMEDI

EN COULEUR

'Best Foot Forward'

avec

Lucille Ball - Hart James Band